



**RAIFFEISEN**



**Instruction**

**RETOUR** Cliquez sur ce bouton pour retourner à la page précédente.



**AGRANDIR** Cliquez sur ce bouton pour agrandir l'affichage.



**PAGE D'ACCUEIL/CONTENU** Cliquez sur ce bouton pour retourner à la page de la table des matières, où vous pouvez sélectionner directement le chapitre souhaité.



**IMPRIMER** Cliquez sur ce bouton pour ouvrir la fenêtre vous permettant d'imprimer le document (recto-verso). Pour n'imprimer qu'une seule face, veuillez sélectionner le document «pdf pour impression» sur la page d'accueil Raiffeisen.



**CONTINUER** Cliquez sur ce bouton pour passer à la page suivante.



**REDUIRE** Cliquez sur ce bouton pour afficher les pages agrandies de nouveau en mode normal.

**Table des matières**

cliquez sur le chapitre souhaité

Commentaire sur le thème des illustrations

**Avant-propos**

Editorial du Président de la Direction

Organigramme de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen

**Rapport financier**

Marché des affaires

Bilan au 31 décembre 2005

Compte de résultat 2005

Affectation proposée du bénéfice disponible

Tableau de financement 2005

Annexe aux comptes annuels

Informations sur le bilan

Informations sur les opérations hors bilan

Informations sur le compte de résultat

Rapport sur la révision des comptes annuels

Rapport du Conseil de surveillance

Aperçu sur 5 ans du bilan et du compte de résultat

Impressum

3

6

10

14

20

21

22

22

26

38

54

56

62

63

66



## «Le chemin naît parce qu'on le fait...»

Franz Kafka, écrivain

L'histoire de la civilisation est en fait une histoire de chemins aussi divers que le sont les routes, autoroutes, ponts, rails, aéroports, tunnels, escaliers roulants, ascenseurs, voies ferrées ou téléphériques. Grâce à eux, les hommes savent triompher des distances et des obstacles, en prenant toujours la voie la plus courte, la plus rapide, la plus facile. En dépit du rythme effréné auquel ont évolué les moyens de transport et les voies de communication, les objectifs sont restés les mêmes: échanger des informations et des biens, favoriser les rencontres. Les illustrations du rapport de gestion 2005 présentent la variété des chemins de Suisse. Ils sont le gage de la réussite économique et sociale, sachant que c'est en traçant la voie et en l'empruntant que les hommes et les femmes atteindront leurs objectifs.

Bien qu'il n'ait jamais été aussi facile de communiquer et de se rencontrer grâce à la technique, il n'a jamais été aussi difficile d'instaurer une relation personnelle avec l'autre au plan humain. Ce défi, les collaboratrices et les collaborateurs des Banques Raiffeisen le relèvent jour après jour. Ils s'appuient pour ce faire sur des techniques de pointe et des informations de première main, mais n'en perdent pas pour autant de vue leur principal objectif: établir une relation personnelle avec les clientes et les clients. Ils ont ainsi la certitude d'ouvrir la voie – vers de nouveaux objectifs et de nouveaux horizons.





**La voie vers la découverte** Regarder en arrière une dernière fois, laisser le passé derrière soi, accélérer en toute tranquillité et découvrir de nouveaux horizons.



**Activité commerciale** Raiffeisen est sur la bonne voie pour s'établir au rang de première banque de détail en Suisse, et ce sur un marché toujours plus concurrentiel et à une époque où la pression sur les marges existantes imposent de prendre des mesures d'optimisation des coûts.



Pierin Vincenz,  
Président de la Direction du  
Groupe Raiffeisen

*«La collaboration fructueuse avec Vontobel a également permis à Raiffeisen de se forger une image de partenaire solide auprès d'une clientèle exigeante.»*

L'Union Suisse des Banques Raiffeisen (USBR) a pour mission principale la direction stratégique et l'orientation globale du Groupe Raiffeisen. Cette répartition des tâches permet aux Banques Raiffeisen de se concentrer sur leurs compétences de base, à savoir le conseil et la vente de prestations bancaires.

#### Marché

2005 a permis de souligner le bon positionnement de Raiffeisen et sa capacité à s'affirmer dans un climat de concurrence aiguë. A l'avenir, Raiffeisen ne relâchera pas son attention et veillera à la qualité du conseil offert à la clientèle tout en s'attachant à créer des produits et des prestations compétitifs.

Les opérations hypothécaires demeurent la source principale de produits des Banques Raiffeisen. Malgré l'intensification de la concurrence constatée ces dernières années dans ce secteur, Raiffeisen a encore connu une croissance réjouissante au cours de la période examinée. Ont contribué à ces bons résultats la proximité et la constance des relations entretenues avec la clientèle, qui ont su faire passer au second plan le prix d'achat en tant que critère de décision déterminant, ainsi que les modèles hypothécaires sur mesure qui ont fait leurs preuves et dont l'offre a été étendue en 2005 avec l'hypothèque LiborFlex.

Nous constatons une évolution remarquable au niveau des opérations de placement. Cette dernière entérine la décision stratégique de Raiffeisen de collaborer avec la Banque Vontobel, un établissement solidement ancré sur le marché. Cette coopération nous a permis de lancer plusieurs produits de placement innovants qui ont trouvé un écho très positif auprès de la clientèle. A cet égard, nous avons réalisé des placements d'un montant supérieur à 1,7 milliard de francs l'année dernière sur l'ensemble des huit nouveaux produits structurés. Raiffeisen est en passe de devenir également une banque de placement respectée, avec des produits compétitifs et des conseillers à la clientèle compétents.

Un conseil financier concurrentiel et axé sur le client requiert l'existence de solutions complètes qui prennent aussi en considération les aspects liés à l'assurance. Dans ce contexte, la collaboration avec Helvetia Patria Assurances porte ses fruits avec la création en mars 2006 des premiers produits Non-Vie Raiffeisen dans l'activité de base des hypothèques, à savoir l'assurance construction et bâtiment de Raiffeisen, et l'intégration de ces derniers dans le conseil en matière de crédits. Ce faisant, les conseillers disposent désormais d'une gamme de produits nettement plus large qui répond à la demande d'un conseil plus complet de la part des clients.

La confiance de la clientèle eu égard aux compétences professionnelles de nos conseillers représente l'une des clés du succès dans l'activité bancaire car les opérations y afférentes sont justement une question de confiance. Pour que les conseillers puissent entièrement se concentrer sur

le client lors de l'entretien-conseil, l'USBR œuvre à la mise au point d'outils d'aide idoines en vue de les soutenir dans leurs tâches. En font notamment partie l'outil de conseil financier FiT pour l'analyse de prévoyance, la constitution de patrimoine et le conseil simple en matière de retraite, ainsi que le programme d'impulsion TAC pour le traitement actif de la clientèle.

Nul doute que la relation de proximité avec la clientèle et l'enracinement sur le marché régional servent d'assise au succès commercial de Raiffeisen, succès qui ne saurait pourtant se maintenir durablement en se basant uniquement sur l'ancrage régional. Le degré de confiance que les clients accordent à leur banque d'une part et la stabilité de la relation qu'une banque est en mesure d'entretenir avec sa clientèle d'autre part sont essentiels en la matière. L'image de marque y joue un rôle décisif. Propriétaire d'une marque forte, Raiffeisen jouit d'une image positive en tous points. En outre, le Corporate Design a été repensé afin que la marque Raiffeisen puisse également faire corps avec son époque. Volontairement réduite au seul nom de la banque, la nouvelle présentation audacieuse de la marque se concentre sur Raiffeisen pour exprimer à la fois compétence, confiance et dynamisme. Un dynamisme que l'on retrouve dans les sports de neige d'ailleurs: notre engagement à l'échelon national auprès de Swiss Ski véhicule cette image de manière optimale.

Après des discussions soutenues, la stratégie du département Banque centrale a été approuvée et appliquée. Celle-ci se concentre sur les domaines clés que sont la trésorerie et le négocié ainsi que sur la gestion des risques

de contrepartie et de pays. En résultent les prestations suivantes:

- Produits et prestations de conseil concernant l'Asset & liability management dans les domaines de placement, de refinancement et de couverture de bilan
- Approvisionnement en espèces garant
- Accès garanti aux marchés des devises et des capitaux

Les tâches y afférentes au niveau du Groupe sont les suivantes:

- Refinancement sur le marché monétaire et financier
- Recherche de bailleurs de fonds supplémentaires
- Gestion optimale des liquidités
- Gestion de la structure du bilan de l'USBR
- Gestion des risques de contrepartie et de pays dans le cadre des opérations avec des banques tierces
- Couverture des risques de fluctuation des devises et des taux

Malgré une vive concurrence, les six succursales ont elles aussi connu une évolution très réjouissante en 2005, pour dépasser sensiblement les taux de croissance du marché (total du bilan +20%, prêts et crédits +27%, fonds de la clientèle +10%). Cette progression indique que Raiffeisen dispose d'un très fort potentiel dans les agglomérations qui peut être exploité grâce à notre présence – à la fois visible et axée sur la clientèle cible – dans les centres urbains.

#### Infrastructure

La mise en place et l'entretien de structures contribuant à asseoir notre présence sur le marché font partie des tâches



principales de l'USBR. A ce propos, la décision d'engager avec la société Avaloq des négociations de contrat exclusif portant sur le remplacement de la structure informatique pour certaines fonctions centrales revêt un caractère stratégique des plus importants. Il s'agit essentiellement des fonctions relatives au trafic des paiements, à la Banque centrale et aux applications exploitées aujourd'hui sur l'infrastructure BOSS. Raiffeisen prétend placer sur une plateforme uniforme et cohérente l'infrastructure hétérogène actuelle qui s'appuie sur une architecture composée de divers logiciels.

En matière de traitement des titres, une étape importante a été franchie avec la reprise par le Groupe Vontobel de l'ensemble des dépôts de titres du Groupe Raiffeisen (Global Custody) fin septembre 2005. Cette opération s'est traduite pour chacun des deux établissements par le transfert de quelque 20 000 positions. Au premier trimestre 2005, le Groupe Raiffeisen avait déjà confié à son partenaire Vontobel l'exécution du négoce de dérivés sur titres pour les marchés italien, français, allemand, américain et canadien. Parallèlement à la reprise par Vontobel de l'intégralité des opérations Global Custody de Raiffeisen est intervenu le rattachement à toutes les places de négoce, en particulier à celle de virt-x et de la SWX Swiss Exchange.

Afin d'atténuer la pression s'exerçant sur les marges dans les opérations de retail banking, l'USBR a mis sur pied un projet visant à analyser tant l'efficacité que la qualité des prestations et des processus et, au besoin, à identifier le potentiel d'optimisation. L'objectif poursuivi par Raiffeisen Informatique SA et l'USBR est de réaliser des économies

de 27,5 millions de francs sur la base du budget et d'améliorer ainsi le coefficient charges/produits de 0,6%.

#### Risque

Le niveau des correctifs de valeur et des provisions extrêmement bas par rapport à la concurrence constitue l'un des points forts du Groupe Raiffeisen. A l'origine de cet avantage, les dispositions réglementaires correspondantes énoncées dans les statuts et les règlements de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen qui ont été appliquées avec rigueur par les Banques Raiffeisen. Raiffeisen entend bien maintenir les risques au niveau le plus faible possible. A cet égard, des efforts sont nécessaires à tous les échelons. Une étape importante va être franchie en équipant le secteur Gestion des risques du Groupe de systèmes d'alerte précoce complet et de contrôle interne. Les ajustements correspondants du Règlement d'administration des Banques Raiffeisen et du droit d'émettre des directives ont déjà fait l'objet de discussions et sont sur le point d'être adoptés.

La Commission fédérale des banques a redéfini les exigences relatives à l'indépendance des sociétés d'audit du secteur financier dans le cadre de la nouvelle révision des banques. Suite à la réorganisation qui en a découlé, la Révision externe a été confiée à PricewaterhouseCoopers SA, une société d'audit indépendante, et la Révision interne fortement développée. Le nouveau modèle de révision a été mis en pratique à compter du second semestre 2005.

Avec le vote parlementaire final du 16 décembre 2005, l'Assemblée fédérale a approuvé la révision du Code

des obligations ainsi que la nouvelle loi sur la surveillance de la révision. Celle-ci entraîne un renforcement significatif des exigences posées aux organes de révision et précise dans le même temps les règles d'indépendance à respecter. A compter de 2007, l'organe de révision prévu par la loi sur les banques et exerçant déjà cette activité pour le compte de Raiffeisen assumera les tâches de révision telles que prévues dans le Code des obligations. Un contrôle uniforme de toutes les Banques Raiffeisen sera ainsi garanti.

#### Rating

Un refinancement avantageux constitue l'un des facteurs du succès sur le marché. Outre la part des fonds de la clientèle qui continue d'être supérieure à la moyenne, l'accès du Groupe au marché des capitaux conserve toute son importance. Dans cet ordre d'idée, un rating externe a été effectué pour la première fois en 2005.

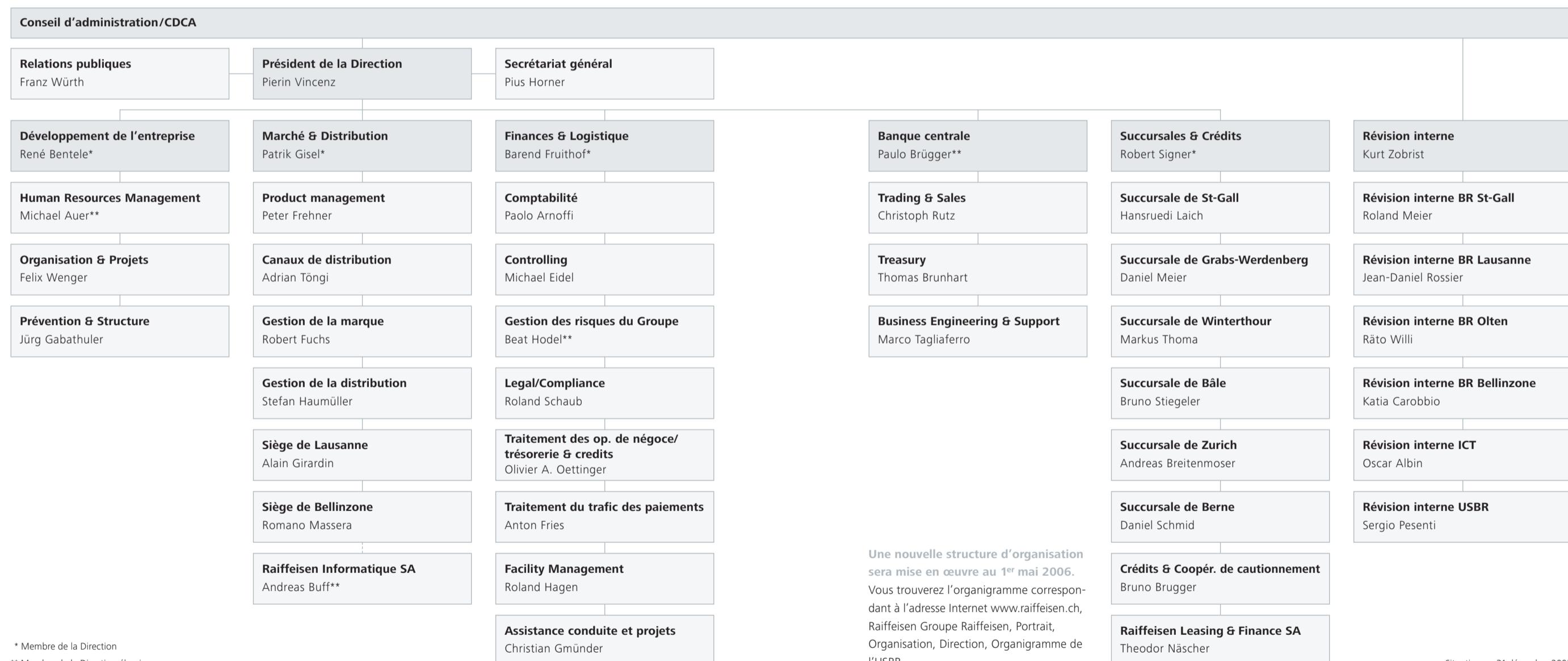
L'agence de notation Moody's nous a octroyé un Aa2, un résultat dont nous sommes extrêmement fiers. Cette appréciation effectuée par une société indépendante atteste la solidité de Raiffeisen. Sont à l'origine de cette bonne notation l'excellente dotation en capital, c'est-à-dire la valeur élevée de notre substance responsable intrinsèque vis-à-vis des créanciers, la bonne situation de rendement ainsi que les perspectives d'avenir très prometteuses. Par ailleurs, notre organisation en forme de coopérative assortie d'une grande responsabilité individuelle et d'un esprit d'entreprise au niveau de chaque Banque Raiffeisen locale est perçue par Moody's comme un modèle de réussite éprouvé, au potentiel durable.

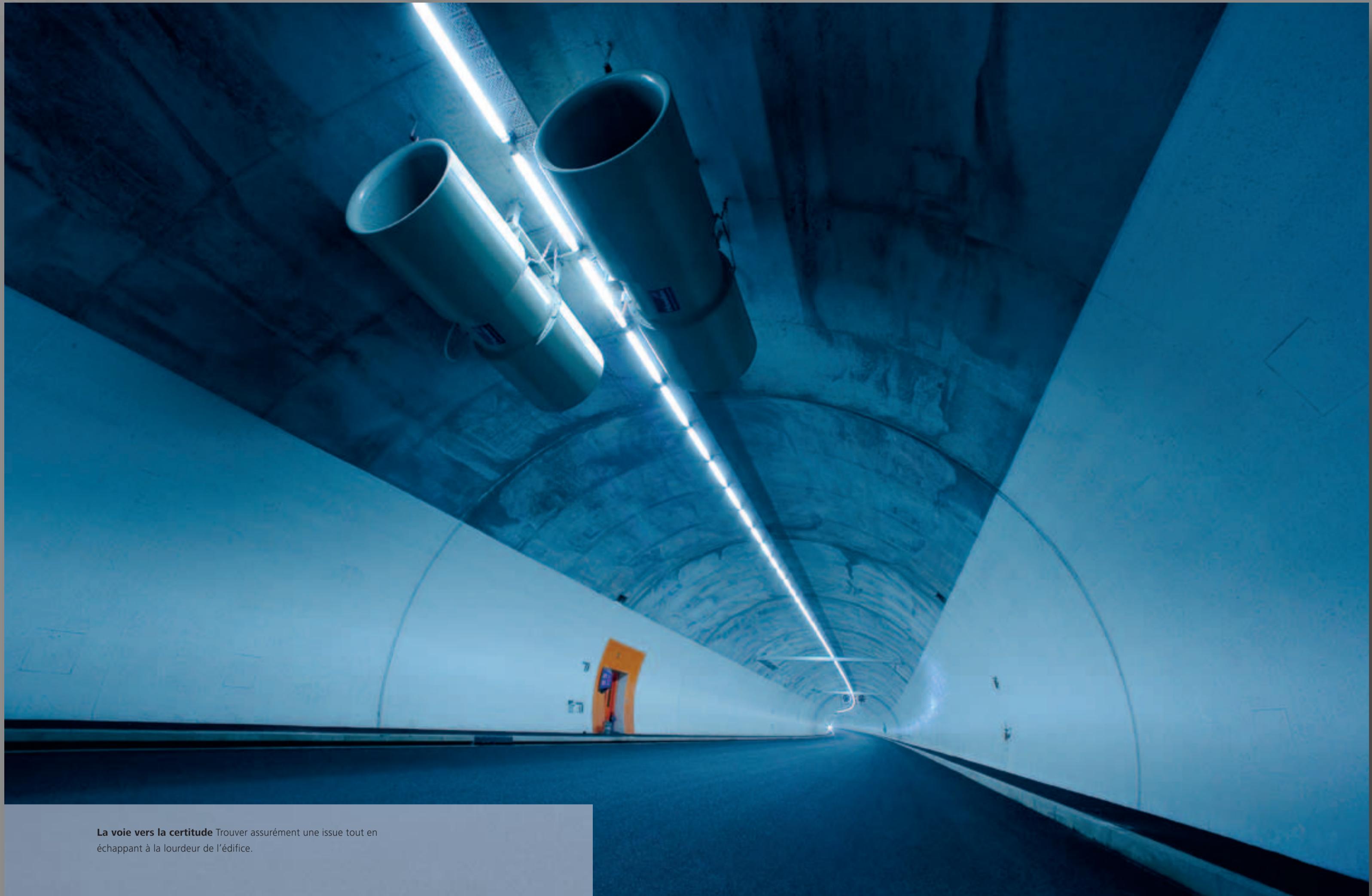
Le succès encourage à relever les défis. Raiffeisen entend continuer sa croissance, prospecter de nouvelles régions, développer les coopérations, augmenter sa productivité et renforcer son efficacité. Pour atteindre ces objectifs, l'engagement de tout un chacun est requis. Je profite de l'occasion pour adresser mes remerciements aux quelque 7900 collaborateurs ainsi qu'à plus de 5000 membres des conseils d'administration et de surveillance à tous les échelons de l'organisation Raiffeisen, qui ont tous contribué au succès du Groupe. Votre collaboration concourt à renforcer et à approfondir la confiance dont jouit le Groupe Raiffeisen.

Pierin Vincenz  
Président de la Direction



## Organigramme de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen





**La voie vers la certitude** Trouver assurément une issue tout en échappant à la lourdeur de l'édifice.



**Marché des affaires** En tant que centre de services et de compétences du Groupe Raiffeisen, l'USBR a dégagé un bénéfice de 17,7 millions de francs pendant l'exercice écoulé. Le total du bilan a reculé de 7,5% pour s'établir à 24,4 milliards de francs.

#### Compte de résultat

L'USBR peut une nouvelle fois faire état d'un exercice 2005 fort satisfaisant. Le résultat des opérations d'intérêts (+2,3%) et le résultat des opérations de commissions et des prestations de service (+3,6%) ont légèrement progressé par rapport à l'exercice précédent. La croissance des revenus des activités de négoce s'est littéralement envolée (+40%) ainsi que celle des autres résultats ordinaires (+21,1%). Le produit d'exploitation a gagné 12,7% pour atteindre 371,7 millions de francs, dépassant ainsi nettement les prévisions. Les charges d'exploitation ont enregistré une croissance moins marquée (+5,8%) au cours de l'exercice écoulé qu'en 2004 (+12,4%). Cette augmentation s'inscrit dans le droit fil des attentes, en raison des importantes activités de projet centralisées et du développement des services destinés à l'ensemble du Groupe. Au total, il en est résulté pour l'exercice 2005 un bénéfice annuel de 17,7 millions de francs, supérieur de 29,4% à celui de 2004.

**Produits de l'activité bancaire ordinaire** ■ Le résultat des opérations d'intérêts (annexe 20) s'est établi à 102,6 millions de francs, soit une progression de près de 2,3% ou 2,3 millions de francs. Le résultat des opérations d'intérêts est en ligne avec les prévisions.

Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service (annexe 21) a augmenté de 3,6%, soit une hausse de 2,5 millions de francs par rapport à 2004. Si les revenus provenant des opérations sur titres ont nettement progressé, les commissions issues des opérations de prestation de services sont en repli suite à la réduction des émoluments perçus aux Bancomat.

Le résultat des opérations de négoce (annexe 22) est en hausse de 40%, soit 7 millions par rapport à l'exercice précédent et s'est établi à 24,7 millions de francs, un résultat principalement imputable à la bonne tenue du négoce des devises et billets qui a généré des revenus supplémentaires à hauteur de 6,6 millions de francs. En revanche, le négoce de taux a subi une perte de 6,5 millions de francs en raison d'une erreur d'appréciation de l'évolution des marchés. Le poste «Autres résultats ordinaires» a enregistré une hausse de 21,1%, soit 30,2 millions de francs et a atteint 173,3 millions de francs. Le produit des dividendes issus des participations dans Vontobel Holding AG perçus pour la première fois pendant l'exercice sous revue est à l'origine de la nette amélioration des produits des participations (+13,2 millions). Les autres produits ordinaires (annexe 23) comprennent essentiellement les revenus provenant de la compensation des prestations fournies aux sociétés du Groupe et aux Banques Raiffeisen. L'envolée de ces prestations a permis d'accroître le résultat des autres produits ordinaires de 15,4 millions de francs.

**Charges d'exploitation** ■ Les charges de personnel (annexe 24) ont enregistré une hausse à 147 millions de francs (+8,5%) pendant l'exercice sous revue. L'augmentation de 11,5 millions de francs englobe une réserve de 1,3 million de francs constituée pour les frais de restructuration liés à la nouvelle orientation de la Révision interne. La bonne situation financière a permis au Groupe de procéder à des ajustements salariaux à hauteur de 1,75% et de distribuer des primes sur résultat plus importantes. De plus, les coûts uniques pour le financement du changement de primauté de la caisse de retraite, qui couvre en pre-

mière ligne le maintien du droit à la rente des assurés plus âgés, ont également été importants.

Avec +3,2%, soit 141 millions de francs, la progression des autres charges d'exploitation (annexe 25) s'est nettement ralentie par rapport à l'exercice précédent. L'infrastructure informatique est la principale responsable de l'aggravation des coûts (+3,8 millions de francs). Les frais de locaux et les autres charges d'exploitation se sont maintenus au niveau de l'exercice précédent.

**Amortissements sur l'actif immobilisé** ■ Les amortissements sur l'actif immobilisé ont enregistré une légère hausse de 0,6% à 34,9 millions de francs (annexe 4). Lors de l'exercice précédent, ce poste comportait des amortissements sur les participations à hauteur de 13,5 millions de francs. En revanche, l'exercice a donné lieu à d'importants amortissements directs sur l'infrastructure informatique.

**Correctifs de valeur, provisions et pertes** ■ Le poste «Correctifs de valeur, provisions et pertes» a augmenté de 0,5 million de francs par rapport à l'exercice précédent, se fixant à 9,7 millions de francs, notamment du fait de la constitution de provisions pour les risques de défaillance (7,6 millions de francs) ainsi que pour les autres risques commerciaux (1,1 million de francs).

**Résultat extraordinaire et impôts** ■ Les produits extraordinaires (annexe 26) de 37,5 millions de francs comprennent les gains de cours des participations à hauteur de 35,6 millions de francs. Les 54,5 millions de francs versés

dans les réserves pour risques bancaires généraux, ont été imputés aux charges extraordinaires. Les charges fiscales sont restées stables à 4,4 millions de francs par rapport au bénéfice annuel enregistré.

**Bénéfice de l'exercice** ■ Avec 17,7 millions de francs, le bénéfice annuel de l'exercice est supérieur de 29,4% à celui de l'année précédente.

#### Bilan

Le bilan de l'USBR reflète les exigences multiples auxquelles l'organisation doit faire face dans le cadre de la position centrale qu'elle occupe au sein du Groupe Raiffeisen. D'une part, elle exploite, dans différentes villes suisses d'une certaine importance, des succursales bancaires offrant des prestations comparables à celles des Banques Raiffeisen. D'autre part, elle fournit les prestations d'une banque centrale à l'ensemble du Groupe, et elle est entre autres responsable, en tant qu'intermédiaire central, de la gestion des liquidités, du refinancement et de la couverture des risques de variation des taux sur une base consolidée. Ainsi, la situation à court terme des Banques Raiffeisen en matière de liquidités, qui découle de la différence entre l'accroissement des fonds de la clientèle et celui des prêts et crédits, agit directement sur le total et la structure du bilan de l'USBR. Au cours de l'exercice écoulé, le total du bilan de l'USBR a reculé de 7,5%, soit 2 milliards de francs.

Les exigences en matière de liquidités sur une base consolidée ont été respectées en tout temps. De même, il a été tenu compte des exigences légales en matière de fonds propres.



**Créances et engagements envers les Banques Raiffeisen** ■ La créance nette de 909 millions de francs envers les Banques Raiffeisen issue de l'exercice précédent se montait à 1314 millions de francs à fin 2005. Cette progression montre que les Banques Raiffeisen ont pu accorder un montant de prêts supérieur de 405 millions de francs à l'afflux de fonds de la clientèle enregistré au cours de la même période. Les besoins supplémentaires de refinancement ont été mis à la disposition des Banques Raiffeisen principalement sous forme de crédits à taux fixe. Les avoirs des Banques Raiffeisen sont déposés dans une notable proportion sur des comptes bloqués afin de satisfaire aux exigences légales en matière de liquidités. Ces placements s'élèvent à 3,9 milliards de francs.

**Créances et engagements envers les autres banques** ■ La position nette des banques s'est soldée en fin d'année par une créance nette de 389 millions de francs, soit une baisse de 1,2 milliard par rapport à l'année précédente. Le volume résultant des opérations inter-bancaires a enregistré tant à l'actif qu'au passif un recul de respectivement 2,1 milliards et 1,3 milliard de francs. En ce qui concerne les opérations de pension, l'USBR a conservé sa position de premier plan sur le marché en francs suisses. Outre un refinancement plus avantageux, cela permet en particulier d'effectuer des placements sur une base couverte, c'est-à-dire en ménageant les fonds propres, auprès de banques tierces. Des valeurs mobilières provenant des immobilisations financières ainsi que des opérations de prise en pension ou d'emprunt de titres sont utilisées comme garantie. Des fonds sont également empruntés en monnaie étrangère. Les risques de change

sont intégralement couverts par le biais du livre de négocie.

**Prêts et crédits à la clientèle** ■ En 2005, les prêts et crédits à la clientèle ont dans l'ensemble baissé de 3,2% pour s'établir à 4,5 milliards de francs. Ce recul s'explique principalement par le fait que les Banques Raiffeisen ont repris de l'USBR des prêts et crédits à la clientèle pour un montant net de 208 millions de francs pendant l'exercice écoulé, entraînant une réduction des cessions tacites auprès de l'USBR à 743 millions de francs. Les autres prêts de la banque centrale et des succursales de l'USBR ont atteint 3,8 milliards de francs, soit une légère hausse de 1,6%.

**Immobilisations financières** ■ Le portefeuille de titres entrant dans les immobilisations financières (annexe 2), qui est principalement composé d'obligations de premier ordre, est géré conformément aux exigences légales concernant les liquidités du Groupe Raiffeisen. Au cours de l'exercice écoulé, leur valeur comptable a diminué de 47 millions pour ressortir à 2,7 milliards de francs. Les stocks de métaux précieux ont augmenté pour s'établir à 43,2 millions de francs tandis que les immeubles destinés à la vente provenant de positions en souffrance ont diminué de 1 million de francs pour atteindre 1,4 million de francs.

**Participations** ■ Ce poste (annexe 3) comprend les parts détenues dans les sociétés du Groupe, la participation de 12,5% dans Vontobel Holding AG, de même que les titres de Telekurs Holding SA, de la Banque de lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire, de Viseca

Card Services SA et de Helvetia Patria Holding. La participation de 25% dans cosba private banking ag a été vendue pendant l'exercice écoulé. En raison de l'évolution positive des marchés, des ajustements de valeur positifs à hauteur de 35,6 millions de francs ont été comptabilisés durant l'exercice examiné.

**Immobilisations corporelles** ■ La dernière étape des travaux d'agrandissement du bâtiment administratif de Saint-Gall a été achevée début 2005. Le volume des investissements consacrés aux immeubles (annexe 4) s'est élevé à 9,5 millions de francs pendant l'exercice sous revue. Les autres immobilisations corporelles ont fait l'objet d'investissements à hauteur de 23,3 millions de francs, dont 12,7 millions ont été investis dans le cadre de la coopération avec Vontobel.

**Fonds de la clientèle** ■ En 2005, les fonds d'épargne ont bénéficié d'un afflux de 155 millions de francs, les portant ainsi à 2 milliards de francs. L'expansion intervenue dans le domaine des fonds de prévoyance a contribué à ce résultat. Les fonds du deuxième (+17,4%) comme du troisième pilier (+25,3%) ont connu une hausse vigoureuse. Les obligations de caisse ont augmenté de 9,9% pour s'inscrire à 354 millions de francs. Les autres engagements envers la clientèle se sont repliés à 3,6 milliards de francs en raison, principalement, du recul des opérations de pension avec Postfinance. Dans l'ensemble, les fonds de la clientèle ont diminué de 566 millions de francs.

**Emprunts et prêts de lettres de gage** ■ En 2005, les emprunts obligataires sont restés inchangés à 2,4 milliards

de francs. En revanche, les engagements envers la Banque des lettres de gage d'établissements suisses de crédit hypothécaire ont accusé un repli de 8% pour ressortir à 1,2 milliard de francs.

**Correctifs de valeurs et provisions** ■ En valeur nette, les correctifs de valeur pour prêts et crédits (annexe 10) se sont accrus de 5,4 millions de francs à 45,3 millions.

Lors de la détermination des correctifs de valeur pour risques de défaillance, les risques de perte attendus ont été évalués conformément à la notation interne et en tenant compte de valeurs de recouvrement. La Banque centrale détient également en portefeuille des crédits repris de Banques Raiffeisen sous certaines conditions. Les provisions pour autres risques commerciaux se sont élevées à 6,3 millions de francs. Le poste global «Correctifs de valeur et provisions» s'est contracté de 5,3 millions à 51,6 millions de francs.

**Opérations hors bilan** ■ Le volume total des contrats sur instruments financiers dérivés (annexe 18) a enregistré une perte de 29,6% pour descendre à 23,9 milliards de francs. Cette baisse notable résulte de la gestion de la structure du bilan du Groupe Raiffeisen dans les conditions actuelles du marché. Les valeurs de remplacement positives et négatives s'établissent respectivement à 113 millions et à 136 millions de francs. Tandis que le volume des contrats sur instruments de taux a accusé un repli de 30,5% à 23 milliards de francs, le volume des contrats sur devises et métaux précieux s'est maintenu au même niveau que l'exercice précédent, soit à 0,8 milliard de francs.





**La voie vers l'ouverture** Se sentir serein à la croisée de multiples chemins, s'ouvrir à toutes les directions et pouvoir choisir entre mille et une possibilités.



## Bilan au 31 décembre 2005

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %	Annexe
<b>Actifs</b>					
Liquidités	221'008	306'822	- 85'814	- 28,0	12
Créances résultant de papiers monétaires	5'272	5'546	- 274	- 4,9	12
Créances sur les Banques Raiffeisen	4'927'012	4'595'587	331'425	7,2	6, 12
Créances sur les autres banques	10'128'920	12'250'092	- 2'121'172	- 17,3	12
Créances sur la clientèle	1'017'628	1'235'014	- 217'386	- 17,6	1, 12
Créances hypothécaires	3'507'156	3'437'923	69'233	2,0	1, 6, 12
<b>Prêts et crédits à la clientèle</b>	<b>4'524'785</b>	<b>4'672'937</b>	<b>- 148'152</b>	<b>- 3,2</b>	
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	53'210	17'472	35'738	204,5	2, 12
Immobilisations financières	2'817'674	2'843'201	- 25'527	- 0,9	2, 6, 12
Participations	326'618	355'043	- 28'425	- 8,0	2, 3, 4
Immobilisations corporelles	171'176	172'991	- 1'815	- 1,0	4
Comptes de régularisation	232'786	227'196	5'590	2,5	
Autres actifs	995'619	925'877	69'742	7,5	5
<b>Total des actifs</b>	<b>24'404'078</b>	<b>26'372'763</b>	<b>- 1'968'685</b>	<b>- 7,5</b>	<b>14, 16</b>
Total des créances de rang subordonné	-	-	-	-	
Total des créances sur les sociétés du Groupe	64'408	11'816	52'592	445,1	
<b>Passifs</b>					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	3'613'462	3'686'175	- 72'713	- 2,0	12
Engagements envers les autres banques	9'739'474	11'000'254	- 1'260'780	- 11,5	12
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1'970'065	1'815'113	154'952	8,5	12
Autres engagements envers la clientèle	3'554'071	4'306'809	- 752'738	- 17,5	12
Obligations de caisse	354'235	322'455	31'780	9,9	12
<b>Fonds de la clientèle</b>	<b>5'878'371</b>	<b>6'444'378</b>	<b>- 566'007</b>	<b>- 8,8</b>	
Emprunts et prêts des centrales d'ém. de lettres de gage	3'566'250	3'668'800	- 102'550	- 2,8	9, 12
Comptes de régularisation	212'530	205'041	7'489	3,7	
Autres passifs	468'020	510'906	- 42'886	- 8,4	5
Correctifs de valeur et provisions	51'589	46'276	5'313	11,5	10
Réserve pour risques bancaires généraux	428'000	373'500	54'500	14,6	10
Capital social	320'000	320'000	-	-	
Réserve légale générale	108'634	103'714	4'920	4,7	
Bénéfice de l'exercice	17'749	13'720	4'029	29,4	
<b>Total du capital propre</b>	<b>874'382</b>	<b>810'934</b>	<b>63'448</b>	<b>7,8</b>	<b>11</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>24'404'078</b>	<b>26'372'763</b>	<b>- 1'968'685</b>	<b>- 7,5</b>	<b>14, 16</b>
Total des engagements de rang subordonné	-	-	-	-	
Total des engagements envers les sociétés du Groupe	18'675	10'778	7'897	73,3	
<b>Opérations hors bilan</b>					
Engagements conditionnels	478'891	468'280	10'611	2,3	1, 17
Engagements irrévocables	25'969	36'634	- 10'665	- 29,1	1
Eng. de libérer et d'effectuer des versements suppl.	26'119	26'119	-	-	1
Instruments financiers dérivés					
Valeurs de remplacement positives	113'291	96'986	16'305	16,8	18
Valeurs de remplacement négatives	135'597	187'532	- 51'935	- 27,7	18
Montant du sous-jacent	23'863'768	33'913'227	- 10'049'459	- 29,6	18
Opérations fiduciaires	163'470	146'550	16'920	11,5	19

## Compte de résultat 2005

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %	Annexe
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>					
Produit des intérêts et des escomptes	534'590	479'321	55'269	11,5	20
Produit des intérêts et des dividendes des immob. financières	82'089	88'039	- 5'950	- 6,8	20
Charges d'intérêts	- 514'058	- 467'020	- 47'038	10,1	20
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>	<b>102'620</b>	<b>100'339</b>	<b>2'281</b>	<b>2,3</b>	
Produit des commissions sur les opérations de crédit	1'140	892	248	27,8	21
Prod. des com. sur les op. de négoce de titres et les placem.	46'590	39'087	7'503	19,2	21
Produit des com. sur les autres prestations de service	44'440	46'898 <sup>1</sup>	- 2'458	- 5,2	21
Charges de commissions	- 20'827	- 17'997 <sup>2</sup>	- 2'830	15,7	21
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>71'343</b>	<b>68'881</b>	<b>2'462</b>	<b>3,6</b>	
<b>Résultat des opérations de négoce</b>	<b>24'456</b>	<b>17'467</b>	<b>6'989</b>	<b>40,0</b>	<b>22</b>
Résultat des alléiations d'immobilisations financières	27	83	- 56	- 67,5	
Produit des participations	20'436	7'218	13'218	183,1	
Résultat des immeubles	6'471	4'846	1'625	33,5	
Autres produits ordinaires	147'840	132'431 <sup>1</sup>	15'409	11,6	23
Autres charges ordinaires	- 1'458	- 1'501	43	- 2,9	
<b>Autres résultats ordinaires</b>	<b>173'316</b>	<b>143'079</b>	<b>30'237</b>	<b>21,1</b>	
<b>Produit brut</b>	<b>371'736</b>	<b>329'766</b>	<b>41'970</b>	<b>12,7</b>	
Charges de personnel	- 146'977	- 135'474	- 11'503	8,5	24
Autres charges d'exploitation	- 140'986	- 136'677 <sup>2</sup>	- 4'309	3,2	25
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>- 287'963</b>	<b>- 272'151</b>	<b>- 15'812</b>	<b>5,8</b>	
<b>Bénéfice brut</b>	<b>83'773</b>	<b>57'616</b>	<b>26'157</b>	<b>45,4</b>	
Amortissements sur l'actif immobilisé	- 34'866	- 34'674	- 192	0,6	4
Correctifs de valeur, provisions et pertes	- 9'716	- 459	- 9'257	2016,8	
<b>Résultat d'exploitation (résultat intermédiaire)</b>	<b>39'191</b>	<b>22'484</b>	<b>16'707</b>	<b>74,3</b>	
Produits extraordinaires	37'454	10'426	27'028	259,2	26
Charges extraordinaires	- 54'500	- 15'632	- 38'868	248,6	26
Impôts	- 4'397	- 3'558	- 839	23,6	
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>17'749</b>	<b>13'720</b>	<b>4'029</b>	<b>29,4</b>	

Les montants figurant dans les comptes annuels sont arrondis, de sorte que les totaux peuvent présenter une différence minimale.

Au bilan, les chiffres de l'exercice précédent ont été transférés comme suit:

- 1) Les remboursements de frais et les produits des indemnités d'emplacement pour les retraits aux Bancomat ainsi que les coûts de production des cartes Maestro et des cartes de compte et le produit des frais liés aux envois d'argent et de pièces de monnaie de 17,6 millions de francs, qui figuraient jusqu'ici dans les «Autres produits ordinaires», sont désormais enregistrés dans les «Produits des commissions sur les autres prestations de service».
- 2) Figurant jusqu'ici dans les «Autres charges d'exploitation», les frais liés au trafic des paiements de même que les charges des indemnités d'emplacement pour les retraits aux Bancomat de 4,8 millions de francs sont désormais enregistrés dans les «Charges de commissions».



**Affectation proposée du bénéfice disponible**  
à l'Assemblée des délégués ordinaire du 10 juin 2006 à Martigny

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF	Variation en 1000 CHF	Variation en %
<b>Repartition du bénéfice</b>				
Bénéfice de l'exercice	17'749	13'720	4'029	29,4
Bénéfice reporté	–	–	–	–
<b>Bénéfice au bilan</b>	<b>17'749</b>	<b>13'720</b>	<b>4'029</b>	<b>29,4</b>
Repartition du bénéfice				
– Attribution à la réserve légale générale	4'949	4'920	29	0,6
– Rémunération du capital social	12'800	8'800	4'000	45,5
<b>Total du bénéfice</b>	<b>17'749</b>	<b>13'720</b>	<b>4'029</b>	<b>29,4</b>

**Tableau de financement 2005**

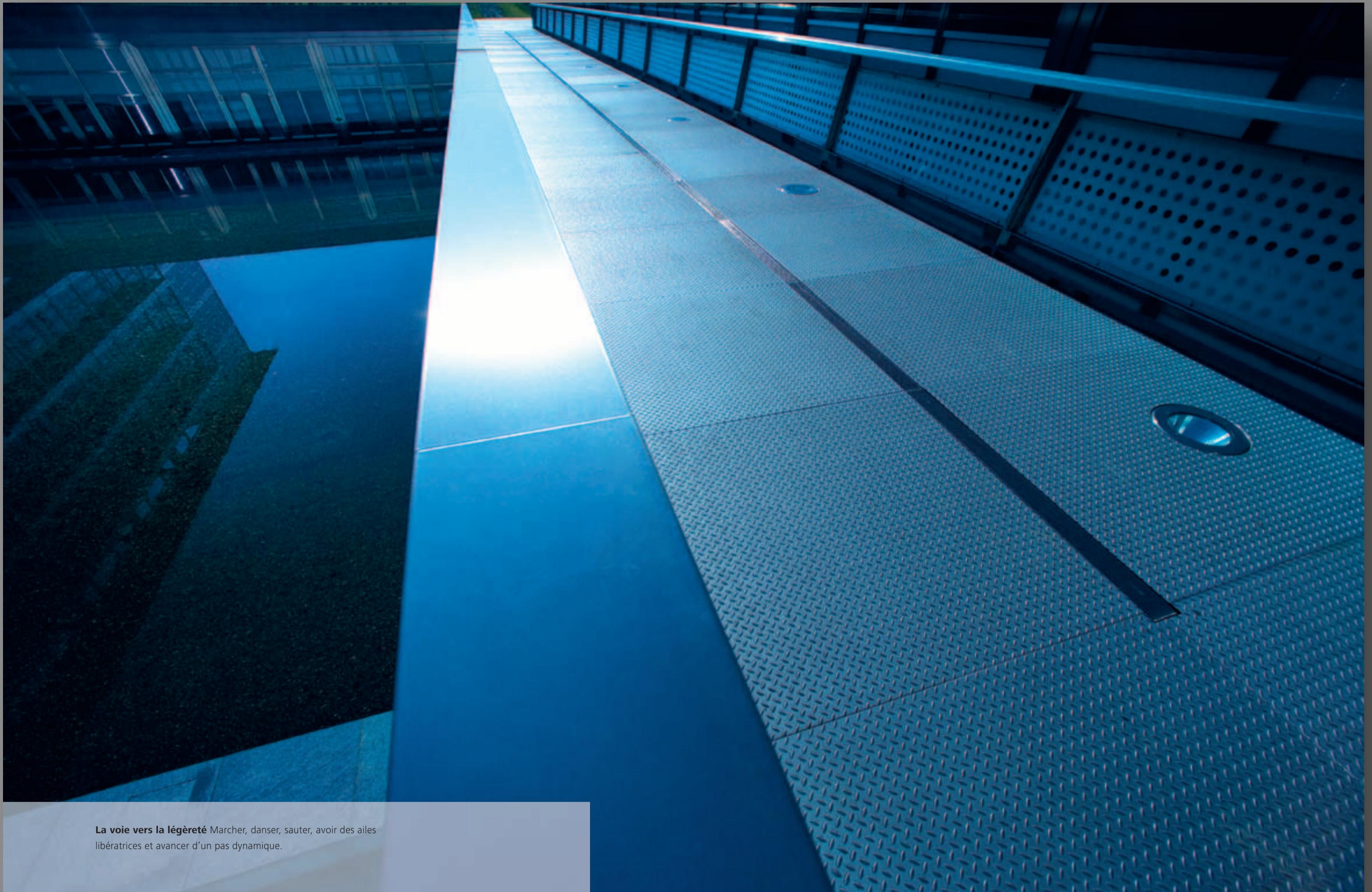
	Exercice de réf. Source de fonds en 1000 CHF	Exercice de réf. Emploi de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Source de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Emploi de fonds en 1000 CHF
<b>Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)</b>				
Bénéfice de l'exercice	17'749	13'720		
Amortissements sur l'actif immobilisé	34'866	34'674		
Correctifs de valeur et provisions	19'140	13'826	11'741	59'641
Réserve pour risques bancaires généraux	54'500		15'500	
Comptes de régularisation actifs		5'590	44'417	
Comptes de régularisation passifs	7'489			103'054
Rémunération des parts sociales, exercice précédent		8'800		7'600
<b>Solde</b>	<b>105'528</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>50'244</b>
<b>Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres</b>				
Variation nette du capital social			100'000	
<b>Solde</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>100'000</b>	<b>–</b>
<b>Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé</b>				
Participations	64'000	35'821		245'295
Immeubles		9'474	241	21'481
Autres immobilisations corporelles		23'331	247	7'588
<b>Solde</b>	<b>–</b>	<b>4'626</b>	<b>–</b>	<b>273'876</b>
<b>Flux de fonds des activités bancaires de la Banque centrale avec les Banques Raiffeisen</b>				
Engagements envers les Banques Raiffeisen	2'332'387	1'118'618		
Créances sur les Banques Raiffeisen		3'127'525		2'652'184
Créances sur la clientèle, cessions tacites	77'479		76'143	
Créances hypothécaires, cessions tacites	136'429		116'471	
<b>Solde</b>	<b>–</b>	<b>581'231</b>	<b>–</b>	<b>1'340'951</b>

Suite à la page 23

**Tableau de financement 2005**

	Exercice de réf. Source de fonds en 1000 CHF	Exercice de réf. Emploi de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Source de fonds en 1000 CHF	Exercice préc. Emploi de fonds en 1000 CHF
<b>Flux de fonds des autres activités banc. de la Banque centrale</b>				
Engagements envers les banques			1'260'780	1'293'065
Engagements envers la clientèle			793'222	1'633'666
Emprunts obligataires				470'000
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	134'950	233'100	95'600	381'800
Autres engagements			42'962	42'816
Créances résultant de papiers monétaires		256		280
Créances sur les banques	2'121'146			1'537'225
Créances sur la clientèle	371'893			433'249
Créances hypothécaires		260'228		37'407
Portef. de titres et métaux précieux destinés au négoce			35'712	4'535
Immobilisations financières	24'757			142'581
Autres créances			69'987	733'948
Liquidités	84'338			59'438
<b>Solde</b>	<b>561'804</b>	<b>–</b>	<b>1'596'015</b>	<b>–</b>
<b>Flux de fonds de l'activité bancaire des succursales de l'USBR</b>				
Position nette auprès de la Banque centrale	391'000			36'986
Fonds d'épargne et de placements	155'957		233'800	
Autres engagements envers la clientèle	39'479		43'459	
Obligations de caisse	101'578	69'798	124'528	89'339
Emprunts oblig./Prêts des central. d'émis. de lettres de gage		4'400		8'500
Autres engagements	77			432
Créances sur la clientèle		231'987		4'041
Créances hypothécaires		465'890		302'594
Autres créances	1'033			819
Liquidités	1'476			1'898
<b>Solde</b>	<b>–</b>	<b>81'475</b>	<b>–</b>	<b>30'944</b>





**La voie vers la légèreté** Marcher, danser, sauter, avoir des ailes libératrices et avancer d'un pas dynamique.



## Annexe aux comptes annuels

### Commentaires sur l'activité commerciale

Parmi les principales attributions de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen (USBR) figurent la fonction de compensation des crédits et des capitaux ainsi que la garantie des exigences légales en matière de liquidités pour l'ensemble de l'Organisation. La compensation des variations de liquidités saisonnières du Groupe Raiffeisen constitue dès lors un défi particulier avec un total de bilan s'élevant à quelque 108 milliards de francs.

La différence entre la croissance des fonds de la clientèle et celle des prêts et crédits dans les Banques Raiffeisen se reflète directement dans le bilan de l'USBR et dans son volume. Dans l'exercice de sa fonction de centrale de virement du Groupe Raiffeisen, l'USBR a développé les opérations interbancaires au cours des dernières années en intensifiant considérablement les opérations de mise en pension de titres en Suisse et l'acquisition à l'étranger de fonds à moyen et à long terme. La Banque centrale de l'USBR figure au nombre des établissements de mise en pension de titres les plus importants de Suisse. Grâce aux opérations de mise en pension qui ménagent les fonds propres, le profil de risque de crédit dans les opérations interbancaires s'est fortement amélioré. Ainsi, la Banque centrale est parvenue à améliorer la gestion des liquidités et, partant, à réduire de façon substantielle les coûts de refinancement pour le Groupe.

A la faveur du regroupement au sein de l'USBR, les établissements affiliés ont accès à de nombreux services, notamment dans le domaine de la gestion, du marketing, de l'économie d'entreprise, de l'informatique, de la cons-

truction (y compris l'assurance), de la formation et du droit. Outre les opérations interbancaires, l'USBR effectue ses propres opérations avec la clientèle avec la Banque centrale et ses succursales de St-Gall, Grabs, Winterthour, Bâle, Zurich et Berne. La Banque centrale peut consacrer jusqu'à 5% de la somme du bilan consolidé du Groupe, pondérée en fonction des risques, à des engagements à l'étranger, les facteurs de pondération des risques de la loi sur les banques étant par ailleurs applicables.

Conformément à ses statuts (art. 5, al. 4), l'USBR garantit les engagements des Banques Raiffeisen. Celles-ci répondent en revanche des engagements de l'USBR dans le cadre de leurs fonds propres.

**Personnel** ▶ Fin 2005, les effectifs, corrigés des postes à temps partiel, s'élevaient à 1034 collaborateurs contre 1011 collaborateurs une année plus tôt.

### Commentaires sur la gestion des risques

Le règlement «Politique de risque de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen» (abrégé «politique de risque») pose les fondements de la gestion des risques. La politique de risque vise à limiter les effets négatifs sur les revenus, à pré-munir l'USBR contre des pertes extraordinaires extrêmement lourdes et à conserver ainsi qu'à consolider sa bonne réputation. L'USBR conçoit le fait d'assumer des risques comme l'une de ses compétences majeures. Elle n'assume aucun risque sans en avoir au préalable déterminé l'importance et la dynamique et sans s'être assurée que les conditions en matière de technologies, de personnel et de connaissances sont satisfaites.

**Processus de gestion des risques** ▶ Le processus de gestion des risques, qui comprend les catégories risques de crédit, risques de marché et risques opérationnels, s'articule autour des éléments suivants:

- l'identification des risques;
- la mesure et l'évaluation des risques;
- la gestion des risques qui revient aux gestionnaires de risque désignés à cet effet et qui, dans les limites fixées, assument personnellement la responsabilité des risques qui sont pris;
- la délimitation des risques par le biais de seuils adéquats.

La Gestion des risques du Groupe, chargée de surveiller le respect et la mise en œuvre de la politique de risque et Compliance, veille au respect des dispositions réglementaires.

**Risques de crédit**: les succursales de l'USBR ainsi que le département Banque centrale sont confrontés à des risques de crédit. Dans les succursales, il s'agit principalement de prêts et crédits à la clientèle accordés à une ou à plusieurs personnes physiques ou à des clients commerciaux et qui sont limités essentiellement par le biais de garanties des créances détenues. Les risques de crédit du département Banque centrale, en revanche, proviennent avant tout des affaires interbancaires. A l'exception des opérations de mise en pension, ces engagements sont gérés sous forme de crédits en blanc.

Des normes appliquées à l'échelle du Groupe, établies sur la base de la politique de risque de crédit, servent à évaluer l'honorabilité et la capacité de crédit. Une honorabilité positive et une capacité de financement éprouvée consti-

tuent en effet le préalable à toute validation du crédit. Les prêts aux particuliers et aux personnes morales font l'objet d'un classement suivant une procédure de notation interne des clients et, partant de là, d'un contrôle axé sur le risque. La solvabilité du client est répartie en quatre classes de risque qu'un système de points permet de cerner plus en détail. Un instrument d'évaluation du risque de crédit souple et éprouvé depuis des années permet ainsi de prendre en compte les facteurs essentiels de la gestion du risque de crédit, à savoir la tarification ajustée au risque, la gestion de portefeuille et l'identification ainsi que la constitution de correctifs de valeur individuels.

Les garanties fournies sont évaluées en fonction de critères uniformes. Les hypothèques et crédits de construction sont tout particulièrement soumis à une réglementation exhaustive précisant comment évaluer les garanties selon le type d'objet concerné. Dans le cas d'un logement à usage propre, la réglementation se base sur une valeur réelle aussi réaliste que prudente, alors que dans le cas d'immeubles locatifs, il est fait référence à la valeur de rendement ou éventuellement à une valeur vénale pondérée. Dans le cas d'immeubles commerciaux/artistiques, la réglementation se base sur la valeur de rendement. Dans le cas d'immeubles commerciaux/artistiques à usage propre, la valeur de rendement est calculée en fonction de la capacité bénéficiaire du débiteur et en tenant compte d'une valeur d'usage éventuellement réalisable sur le marché par un tiers. Des obligations d'amortissement différenciées s'appliquent aux hypothèques de 2<sup>e</sup> rang. Il est possible de faire appel à des équipes de spécialistes pour les financements complexes et la gestion de positions de recouvrement. Une ap-



**Exigences de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché inhérents au portefeuille de négoce**

	31.12.2005 en 1000 CHF	Ø 2005 en 1000 CHF	31.12.2004 en 1000 CHF
Devises et métaux précieux	4'633	6'447	3'798
Instruments de taux	31'544	38'968	40'215
Titres de particip. et indices	2'536	1'638	543
<b>Total</b>	<b>38'713</b>	<b>47'053</b>	<b>44'556</b>

proche conservatrice pour les valeurs d'avance et une procédure d'autorisation par paliers viennent compléter ce processus d'autorisation du risque de crédit.

Les créances sont contrôlées en permanence et les notations mises à jour périodiquement en fonction du client et du crédit concernés pendant toute la durée du crédit. La notation est revue au terme de douze mois maximum en cas de non couverture des créances, sinon, la périodicité de la revue est déterminée par le type des garanties, dont la nature est contrôlée à divers intervalles en fonction de leur volatilité sur le marché et l'ensemble du crédit à nouveau autorisé.

Une instruction interne réglemente la constitution et la dissolution des correctifs de valeur individuels pour risques de défaillance selon des critères uniformes. Elle spécifie le mode de calcul de la valeur de liquidation d'éventuelles garanties et les correctifs de valeur individuels en cas de signes dénotant des positions menacées, de positions en souffrance ou encore de positions au nombre de points de notation élevé. Les correctifs de valeur et provisions font l'objet d'un contrôle trimestriel.

Les risques de crédit auxquels sont confrontés le département Banque centrale et le département Succursales & Crédits de l'USBR résultent des risques de contrepartie (opérations réalisées avec des banques commerciales, et la clientèle institutionnelle ainsi que la clientèle entreprise et privée). Des notations externes servent à autoriser et à contrôler les opérations réalisées avec les banques. Les opérations hors bilan telles que les instruments financiers

dérivés sont converties en leur équivalent crédit respectif grâce à des facteurs internes.

L'USBR dispose d'une gestion de portefeuille de crédit centralisée permettant le monitoring de l'ensemble des risques de défaillance en fonction des critères les plus variés (types de débiteurs et de crédit, envergure du crédit, points de notation, secteurs, types de couvertures, produits de crédit, pays et régions, correctifs de valeur) et, par là même, la gestion des divers sous-portefeuilles.

*Risques de marché:* les opérations de bilan constituant une part non négligeable de l'activité de l'USBR, le résultat des opérations d'intérêts représente une composante essentielle du revenu. Le pilotage de la transformation des échéances et du risque de variation des taux d'intérêt qui en résulte occupe par conséquent une place très importante. Des instruments modernes sont à disposition pour effectuer les analyses de sensibilité nécessaires. Le comité de gestion des risques de l'USBR gère et surveille le risque de variation des taux d'intérêt. L'effet potentiel de telles variations sur la valeur de marché et le résultat est déterminé périodiquement au moyen d'analyses de sensibilité et publié dans le cadre du rapport sur les risques.

Gérés selon des critères d'économie d'entreprise, les risques de liquidité sont surveillés par la Trésorerie conformément aux dispositions de la loi sur les banques.

Les risques de marché figurant dans le livre de négoce tels que ceux liés aux cours des actions, aux variations des taux d'intérêt, aux transactions sur devises et aux métaux

précieux font l'objet d'une surveillance quotidienne par le secteur Gestion des risques du Groupe.

Seuls des courtiers qualifiés sont habilités à exécuter les opérations sur instruments financiers dérivés. Le service de négoce traite les produits dérivés tant sur les marchés organisés que de gré à gré (OTC), pour compte propre et pour le compte des clients. Les positions de produits dérivés détenues en propre servent avant tout de couverture.

Le tableau en bas à gauche de la page 26 renseigne sur les exigences de fonds propres à observer pour couvrir les risques de marché inhérents au portefeuille de négoce.

*Risques opérationnels:* par risques opérationnels, Raiffeisen désigne les risques de perte financière ou d'atteinte à la réputation résultant de l'inefficacité ou de la défaillance de processus, systèmes et collaborateurs internes au Groupe, ou d'événements extérieurs. La gestion des risques opérationnels échoit aux fonctions de ligne concernées et la surveillance à la Gestion des risques du Groupe. Les risques opérationnels sont limités au moyen de contrôles et de règlements internes, de directives techniques et d'instructions de travail. Leur adéquation et leur respect font l'objet de vérifications périodiques par la Révision interne. De plus, des conseillers juridiques externes sont consultés au cas par cas afin de limiter et surveiller les risques juridiques.

Avec l'automatisation croissante des processus commerciaux et la mise en réseau, le Groupe Raiffeisen est de plus en plus dépendant des applications, des processus et de l'infrastructure informatiques. A cet égard, le Groupe a pro-



cédé en 2005 à une analyse systématique des menaces et des risques pour l'ensemble de l'informatique grâce à une méthode d'auto-évaluation.

*Obligation de respecter les dispositions relatives aux fonds propres, à la répartition des risques et aux liquidités:* en vertu de la décision de la Commission fédérale des banques du 25 octobre 2001, l'USBR est libérée de l'obligation de plafonner les gros risques à 25% pour ses créances sur Raiffeisen Leasing. L'USBR surveille l'activité commerciale de Raiffeisen Leasing et tient compte de ses engagements dans le calcul des gros risques.

*Externalisation:* en sa qualité de société affiliée à 100%, Raiffeisen Informatique SA assure tous les services informatiques pour le compte de l'USBR, notamment la conservation des données, l'exploitation et l'entretien des bases de données ainsi que l'exploitation des systèmes de technologie de l'information. L'exploitation du réseau réservé à la communication des données a été externalisée au profit de TDC Switzerland AG (sunrise). Cette prestation est fournie en conformité avec les dispositions de la circulaire 99/2 de la Commission fédérale des banques.

#### **Principes d'évaluation et d'établissement du bilan**

**Principes généraux** ■ La tenue des comptes, l'évaluation et l'inscription au bilan s'effectuent conformément aux dispositions du Code des obligations suisse, à la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, à l'ordonnance y afférente et aux directives et instructions de la Commission fédérale des banques.

Les positions détaillées des postes du bilan sont évaluées séparément.

Contrairement aux comptes du Groupe Raiffeisen, établis selon le principe de l'image fidèle à la situation («true and fair view»), les comptes individuels peuvent être influencés par les réserves latentes.

L'USBR publie les comptes consolidés du Groupe Raiffeisen dans un rapport de gestion distinct. Celui-ci englobe les comptes annuels des diverses Banques Raiffeisen, de l'USBR, de la Coopérative de cautionnement Raiffeisen, de la Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses, de Raiffeisen Finance SA, de Raiffeisen Leasing et de Raiffeisen Informatique SA. L'USBR renonce par conséquent à établir des comptes de groupe partiels comprenant ses comptes annuels, ceux de Raiffeisen Finance SA et de Raiffeisen Informatique SA.

**Saisie des opérations** ■ Toutes les opérations exécutées et achevées au jour critère du bilan sont saisies le jour même et évaluées au bilan et au compte de résultat conformément aux principes d'évaluation qui ont été définis. L'inscription au bilan des opérations au comptant achevées mais non exécutées se fait selon le principe de la date de conclusion.

**Monnaies étrangères** ■ Les créances et engagements ainsi que les espèces en monnaies étrangères sont convertis au cours du jour critère du bilan. Les pertes et gains de cours résultant de l'évaluation figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Les transactions en

monnaies étrangères effectuées pendant l'année sont converties au cours en vigueur au moment de la transaction.

**Liquidités, créances sur papiers monétaires, fonds passifs** ■ Ces postes sont inscrits au bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. L'escampte non encore réalisé sur les papiers monétaires de même que les agios ou disagios sur propres emprunts et sur les prêts de lettres de gage sont délimités sur la durée correspondante.

**Créances sur les banques et les clients, créances hypothécaires** ■ L'inscription au bilan se fait à la valeur nominale. Les produits des intérêts sont délimités sur une base périodique. Les créances pour lesquelles la Banque estime improbable que le débiteur puisse honorer intégralement ses engagements contractuels sont considérées comme menacées. Les créances menacées et les éventuelles garanties sont évaluées à leur valeur de liquidation.

Des correctifs de valeur individuels sont constitués pour les créances menacées sur la base d'analyses régulières des divers engagements de crédit, en prenant en compte la solvabilité du débiteur ou le risque de contrepartie, ainsi que la valeur de liquidation nette réalisable estimée des couvertures. Si le recouvrement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des garanties, la partie non couverte fait l'objet d'une correction de valeur intégrale.

Les intérêts et commissions correspondantes échus depuis plus de 90 jours, mais non payés, sont réputés en souffrance. Concernant les crédits en compte courant, les intérêts et commissions sont considérés comme étant en

souffrance lorsque la limite de crédit autorisée est dépassée depuis plus de 90 jours. Les intérêts et commissions en souffrance et menacés (y compris les intérêts courus) ne sont plus comptabilisés au poste de produit mais sont directement attribués aux correctifs de valeur et provisions.

La sortie définitive d'une créance de nos livres intervient au plus tard lorsqu'un titre juridique confirme le bouclage de la procédure de réalisation.

Les créances menacées sont à nouveau classées comme jouissant de leur valeur totale (annulation du correctif de valeur) lorsque les capitaux et intérêts en souffrance sont à nouveau payés dans les délais selon les dispositions contractuelles et que d'autres critères de solvabilité sont satisfaits.

Tous les correctifs de valeur figurent au poste «Correctifs de valeur et provisions».

**Opérations de prêt et d'emprunt de titres** ■ Les opérations de prêt et d'emprunt de titres sont inscrites à la valeur des liquidités reçues ou données en gage, intérêts courus compris. Les titres empruntés et reçus en qualité de garanties ne sont inscrits avec effet sur le bilan que lorsque l'USBR contrôle les droits contractuels que comprennent ces titres. Les titres prêtés et mis à disposition en qualité de garanties ne sont sortis du bilan que lorsque l'USBR perd les droits contractuels liés à ces titres. La valeur de marché des titres empruntés et prêtés est vérifiée quotidiennement pour mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires le cas échéant. Les frais perçus ou



versés dans le cadre des opérations de prêt et d'emprunt ainsi que de prise et de mise en pension de titres sont comptabilisés comme produits ou charges de commissions sur une base périodique.

**Mise et prise en pension de titres (Repurchase et Reverse Repurchase)** Les titres acquis avec obligation d'achat (opérations de prise en pension) et ceux vendus avec obligation de rachat (opération de mise en pension) sont considérés comme des opérations de financement garanties et inscrites à la valeur des liquidités reçues ou données en gage, intérêts courus compris.

Les titres reçus ou livrés ne sont inscrits avec effet sur le bilan ou sortis de la comptabilité que lorsque le contrôle des droits contractuels que comprennent ces titres disparaît. La valeur de marché des titres reçus ou livrés est surveillée quotidiennement pour, le cas échéant, mettre à disposition ou exiger des garanties supplémentaires.

Les produits d'intérêts des opérations de prise en pension et les charges d'intérêts des opérations de mise en pension sont délimités sur la durée de la transaction sous-jacente sur une base périodique.

**Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce** Les portefeuilles destinés au négoce sont évalués à leur juste valeur (Fair Value). Concernant les positions pour lesquelles il n'existe pas de marché représentatif, l'inscription au bilan s'effectue selon le principe de la valeur minimale. Les gains et pertes résultant de cette évaluation ainsi que ceux réalisés pendant la période sous

revue figurent au poste «Résultat des opérations de négoce». Il en va de même pour les intérêts et dividendes des portefeuilles destinés au négoce. Les frais de refinancement du capital pour positions de négoce sont débités du résultat des opérations de négoce, qui sont créditées au produit des intérêts.

**Immobilisations financières** Les titres de créance à revenu fixe de même que les emprunts à option sont évalués selon le principe de la valeur minimale s'ils sont détenus dans le dessein d'être revendus avant leur échéance.

Les titres de créance acquis dans l'intention de les garder jusqu'à l'échéance font l'objet d'une évaluation selon la méthode dite «Accrual», c'est-à-dire que l'agio ou le disagio font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

Les titres de participation sont évalués conformément au principe de la valeur minimale.

Egalement évalués selon le principe susmentionné, les participations et les immeubles repris des opérations de crédit et destinés à la revente figurent sous la rubrique des immobilisations financières. La moins élevée des valeurs d'acquisition ou de liquidation équivaut à la valeur la plus basse.

Les stocks de métaux précieux utilisés pour couvrir les engagements inhérents aux comptes de métaux précieux sont évalués à la valeur de marché au jour de clôture du bilan. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation se fait selon le principe de la valeur la plus basse.

**Participations** Parmi les participations figurent les actions et autres titres de participation d'entreprises détenus dans le dessein d'un placement durable, indépendamment des droits de vote. Sont également comptabilisées à ce titre les participations à des institutions communes. L'évaluation se fait selon le principe de la valeur d'acquisition, à savoir aux coûts d'acquisition sous déduction des amortissements nécessaires. Les participations peuvent comprendre des réserves latentes.

**Immobilisations corporelles** Les immobilisations corporelles sont portées au bilan au prix d'acquisition, investissements génératrices de plus-value en sus. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de vie prévue:

Immeubles	maximum 66 ans
Transformations et améliorations locatives	maximum 15 ans
Logiciels et installations informatiques	maximum 3 ans
Mobilier et installations	maximum 8 ans
Autres immobilisations corporelles	maximum 5 ans

Les petits investissements sont affectés directement aux charges d'exploitation.

Les rénovations importantes génératrices de plus-value sont inscrites à l'actif, alors que les travaux d'entretien et les réparations sont comptabilisés comme charges. Les



immobilisations corporelles peuvent comprendre des réserves latentes.

La stabilité de la valeur des immobilisations corporelles est contrôlée lorsque des événements ou des circonstances laissent supposer que la valeur comptable n'est plus constante. Une éventuelle dépréciation est alors comptabilisée au poste «Amortissements sur l'actif immobilisé» avec effet sur le compte de résultat. Si le contrôle de stabilité d'une immobilisation corporelle met en évidence une modification de la durée d'utilisation, la valeur résiduelle est alors amortie comme prévu pendant la durée d'utilisation nouvellement définie.

**Correctifs de valeur et provisions** ▪ Pour tous les risques de perte identifiables au jour de clôture du bilan, des correctifs de valeur et des provisions individuels sont constitués. Les autres provisions peuvent comprendre des réserves latentes.

**Réserves pour risques bancaires généraux** ▪ Il est possible de constituer des réserves pour risques bancaires généraux. Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées à titre de précaution pour la couverture des risques latents de l'activité bancaire, conformément aux prescriptions régissant l'établissement des comptes. Ces réserves sont assimilables à des fonds propres au sens de l'art. 11a, al. 1, let. b de l'Ordonnance sur les banques et sont partiellement imposables (cf. tableau «Correctifs de valeur et provisions» de l'annexe).

**Engagements conditionnels, irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires** ▪ Ces engagements sont comptabilisés dans les opérations hors bilan à leur valeur nominale. Des provisions sont constituées pour les risques prévisibles.

**Instruments financiers dérivés** ▪ *Mention dans les opérations hors bilan et dans l'annexe*: les valeurs de remplacement brutes des divers contrats de produits dérivés, complétées par le montant des sous-jacents correspondants, figurent dans les opérations hors bilan et dans l'annexe.

**Inscription au bilan**: les valeurs de remplacement de l'ensemble des contrats conclus en nom propre sont mentionnées au bilan indépendamment de leur traitement au niveau du compte de résultat. Les valeurs de remplacement des contrats négociés en Bourse conclus par la Banque en qualité de commissionnaire sont indiquées au bilan uniquement dans la mesure où ces contrats ne sont pas garantis par des dépôts de marge. Les valeurs de remplacement de contrats négociés hors Bourse passés par la Banque à titre de commissionnaire sont toujours mentionnées.

Les opérations de couverture de la Trésorerie passent par le portefeuille de négociation, autrement dit, la Trésorerie n'intervient pas elle-même sur le marché. Seules les valeurs de remplacement avec des contreparties externes sont inscrites au bilan (cf. tableau «Instruments financiers dérivés selon contreparties externes» à la rubrique «Instruments financiers dérivés ouverts» de l'annexe).

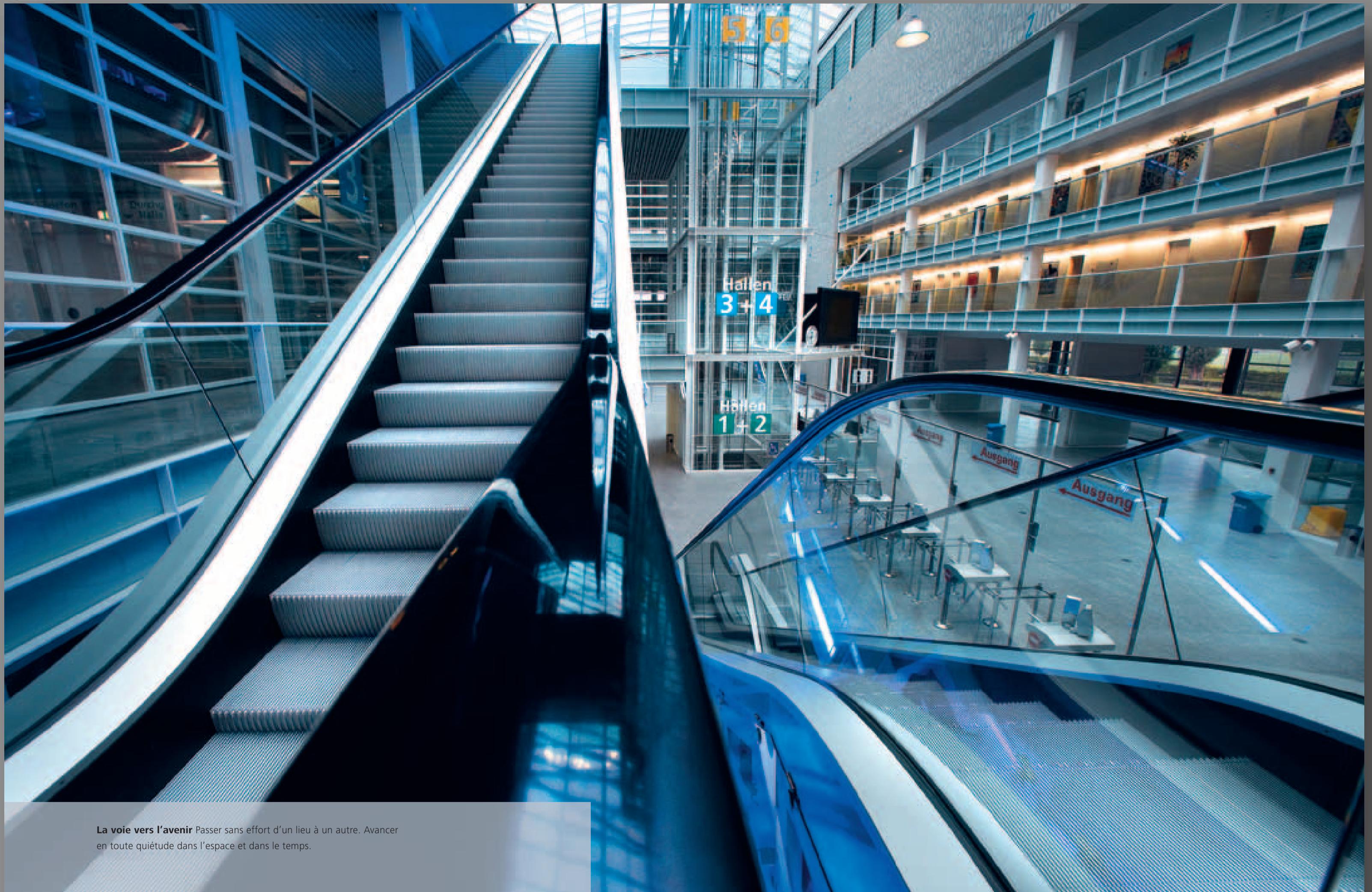
**Traitement au niveau du compte de résultat**: les instruments financiers dérivés inscrits au portefeuille de négociation sont évalués à leur valeur de marché pour autant qu'ils soient cotés en Bourse ou qu'il existe un marché représentatif, sinon c'est le principe de la valeur minimale qui s'applique.

Les instruments financiers dérivés employés dans le cadre de la gestion de la structure du bilan afin de constituer une couverture contre les risques de fluctuation de taux sont évalués selon la méthode «Accrual». Les gains ou les pertes d'intérêts résultant de la liquidation anticipée de contrats font l'objet d'une délimitation sur la durée résiduelle.

**Modifications par rapport à l'exercice précédent** ▪ Les dispositions concernant l'évaluation des stocks de métaux dans les immobilisations financières sont désormais intégrées aux principes d'évaluation et d'établissement du bilan.

**Événements intervenus après la date de clôture du bilan** ▪ Aucun événement majeur devant être mentionné au bilan et/ou dans l'annexe n'est survenu au moment de l'établissement des comptes annuels au 31 décembre 2005.





**La voie vers l'avenir** Passer sans effort d'un lieu à un autre. Avancer en toute quiétude dans l'espace et dans le temps.



## Informations sur le bilan

### 1 Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan

	Garanties hypothécaires en 1000 CHF	Autres garanties en 1000 CHF	En blanc* en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
<b>Prêts</b>				
Créances sur la clientèle	37'048	83'487	897'094	1'017'628
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	3'112'108	–	11'572	3'123'680
Immeubles commerciaux et de bureaux	337'804	–	30'465	368'269
Artisanat et industrie	9'524	–	–	9'524
Autres	5'343	–	340	5'683
<b>Total des prêts</b>	<b>3'501'827</b>	<b>83'487</b>	<b>939'471</b>	<b>4'524'785</b>
<b>Exercice de référence</b>				
Exercice précédent	3'442'159	79'789	1'150'989	4'672'937
<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	444	6'385	472'062	478'891
Engagements irrévocables	25'969	–	–	25'969
Eng. de libérer et d'effectuer des versements supplém.	–	–	26'119	26'119
<b>Total hors bilan</b>	<b>26'413</b>	<b>6'385</b>	<b>498'181</b>	<b>530'979</b>
<b>Exercice de référence</b>				
Exercice précédent	37'293	103'959	389'780	531'033
* y compris prêts à correctifs de valeur				
	Montant brut en 1000 CHF	Valeur estimée de réalisation des sûretés en 1000 CHF	Montant net en 1000 CHF	Correctifs de valeur individuels en 1000 CHF
<b>Créances menacées</b>	<b>94'074</b>	<b>48'621</b>	<b>45'454</b>	<b>45'329</b>
<b>Exercice de référence</b>				
Exercice précédent	90'957	50'928	40'030	39'953

### 2 Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce, immobilisations financières et participations

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
<b>Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce</b>		
Titres de créance		
cotés*	19'877	9'134
non cotés	–	–
dont emprunts obligataires et obligations de caisse propres	–	–
Titres de participation	12'241	6'438
Métaux précieux	21'092	1'899
<b>Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce</b>	<b>53'210</b>	<b>17'472</b>
dont titres admis au réescompte ou en nantissement par la banque d'émission	1'544	3'007
* coté en Bourse = admis au négoce d'une Bourse reconnue		
	Valeur comptable Exercice de réf. en 1000 CHF	Juste valeur Exercice de réf. en 1000 CHF
<b>Immobilisations financières</b>		
Titres de créance	2'741'531	2'788'569
dont emprunts obligataires et obligations de caisse propres	–	2'363
dont titres dest. à être conservés jusqu'à l'échéance	2'741'531	2'788'569
dont tit. portés au bilan selon le principe de la val. la plus basse	–	–
Titres de participation	31'527	16'735
Métaux précieux	43'195	35'510
Immeubles	1'420	2'386
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>2'817'674</b>	<b>2'843'201</b>
dont titres admis au rées. ou en nant. par la banque d'ém.	2'671'343	2'738'475
	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
<b>Participations</b>		
avec valeur de cours	290'376	254'800
sans valeur de cours	36'243	100'243
<b>Total des participations</b>	<b>326'618</b>	<b>355'043</b>



### 3 Indications sur les participations essentielles

Raison sociale et participation	Siège	Activité commerciale	Capital en 1000 CHF	Exercice de réf. Part aux voix et au capital en %	Ex. précédent Part aux voix et au capital en %
<b>3.1 Sociétés du Groupe</b>					
Raiffeisen Informatique SA	Dietikon	services informatiques	8'300	100	100
Raiffeisen Finance SA	St-Gall	société de financement	5'000	100	100
Raiffeisen Schweiz (Luxemburg) Fonds	Luxembourg	fonds de placement			
Management SA			220	100	100
Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses	St-Gall	centrale d'émission	20'434	9,8	9,5
dont non libérée			20'434		
Coopérative de cautionnement Raiffeisen	St-Gall	coop. de cautionnement	37'696	5,3	5,3
Raiffeisen Leasing	St-Gall	société de leasing	2'526	1,2	1,2
<b>3.2 Autres participations non consolidées</b>					
cosba private banking ag	Zurich	banque	100'000	–	25,0
Viseca Card Services SA	Zurich	services financiers	20'000	19,0	19,0
Vontobel Holding AG	Zurich	services financiers	65'000	12,5	12,5
Banque des lettres de gage d'établissements suisses	Zurich	banque de lett. de gage de crédit hypothécaire			
dont non libérée			300'000	10,5	10,5
189'000					
Telekurs Holding SA	Zurich	services financiers	45'000	4,0	4,0
Helvetia Patria Holding	St-Gall	services financiers	86'529	2,7	2,7

### 4 Présentation de l'actif immobilisé

	Valeur d'acquisition en 1000 CHF	Amortissements en 1000 CHF	Valeur comptable à la fin de l'exercice préc. en 1000 CHF	Exercice de référence Changements d'affect. en 1000 CHF	Exercice de référence Investissements en 1000 CHF	Exercice de référence Désinvestissements en 1000 CHF	Exercice de référence Amortissements en 1000 CHF	Val. compt. à la fin de l'exercice de réf. en 1000 CHF
<b>Participations</b>								
Participations sociétés du Groupe	16'351	– 801	15'550	–	–	–	–	15'550
Autres participations	381'634	– 42'141	339'493	–	35'821	– 64'000	– 245	311'068
<b>Total des participations</b>	<b>397'985</b>	<b>– 42'942</b>	<b>355'043</b>	<b>–</b>	<b>35'821</b>	<b>– 64'000</b>	<b>– 245</b>	<b>326'618</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>								
Immeubles								
Imm. à l'usage de la banque	194'687	– 41'396	153'291	– 7'531	9'474	–	– 5'311	149'923
Autres immeubles	2'449	– 599	1'850	–	–	–	– 250	1'600
Autres immob. corporelles	85'440	– 67'590	17'850	7'531	23'331	–	– 29'059	19'653
<b>Total des immob. corporelles</b>	<b>282'575</b>	<b>– 109'584</b>	<b>172'991</b>	<b>–</b>	<b>32'805</b>	<b>–</b>	<b>– 34'620</b>	<b>171'176</b>
* Les investissements comprennent des gains de cours des participations à hauteur de 35,6 millions de francs comptabilisés dans le résultat extraordinaire.								
en 1000 CHF								
Valeur d'assurance incendie des immeubles								161'862
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles								47'500
Engagements: termes de leasing futurs résultant de leasing d'exploitation								–



**5 Autres actifs et passifs**

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
<b>Autres actifs</b>		
Valeurs de remplacement	113'291	96'986
Compte de compensation	–	4'664
Coupons et titres de créance échus mais non encaissés	734	3
Comptes d'ordre contrib. aux assur. sociales et à la prévoyance du personnel	40'755	36'302
Comptes d'ordre impôts indirects	833'566	781'582
Autres actifs divers	7'273	6'340
<b>Total des autres actifs</b>	<b>995'619</b>	<b>925'877</b>
<b>Autres passifs</b>		
Valeurs de remplacement	135'597	187'532
Compte de compensation	34'494	–
Coupons et titres de créance échus mais non encaissés	1'032	923
Redevances dues, impôts indirects	12'596	12'710
Fonds de solidarité dont garanties ouvertes aux Banques Raiffeisen	266'651	232'702
Comptes d'ordre	13'675	16'525
Autres passifs divers	16'482	74'295
<b>Total des autres passifs</b>	<b>468'020</b>	<b>510'906</b>

**6 Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété, sans les opérations de prêt et de mise en pension**

	Exercice de réf. Mont. de la créance ou valeur compt. en 1000 CHF	Exercice de réf. Exercice préc. Mont. de la créance sollicité en 1000 CHF	Exercice préc. Exercice de réf. Mont. de la créance ou valeur compt. en 1000 CHF	Exercice préc. Exercice de réf. Mont. de la créance sollicité en 1000 CHF
<b>Postes du bilan</b>				
Créances sur les Banques Raiffeisen	1'029'434	1'029'434	1'117'808	1'117'808
Créances hypothécaires	191'300	187'769	317'855	205'022
Immobilisations financières	1'298'024	903'498	1'829'454	1'461'482
<b>Total des actifs mis en gage</b>	<b>2'518'758</b>	<b>2'120'701</b>	<b>3'265'116</b>	<b>2'784'311</b>

**7 Opérations de prêt et de mise en pension de titres**

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
Prêtent, découlant de la mise en gage de liquide, lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	6'737'225	8'076'821
Engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt et de la mise en pension de titres	4'373'523	7'782'953
Titres détenus pour propre compte prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opérations de mise en pension	903'498	1'461'482
dont titres pour lesquels le droit de procéder à une alién. ou une mise en gage subs. a été octroyé sans restriction	903'498	1'461'482
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	6'833'076	8'218'435
dont titres aliénés ou remis à un tiers en garantie	3'472'003	6'353'975



#### 8 Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	8'475	15'834
Autres engagements envers la clientèle	30'080	29'629
Emprunts obligataires propres	–	–
<b>Total des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle</b>	<b>38'555</b>	<b>45'463</b>

#### Institutions de prévoyance de l'USBR

Les collaborateurs de l'USBR sont assurés auprès de la caisse de retraite ou du fonds de retraite de l'USBR. L'âge de la retraite est fixé à 65 ans. Les assurés ont toutefois la possibilité de prendre une retraite anticipée à partir de 60 ans en acceptant une réduction de la rente. La caisse de retraite de l'USBR couvre les prestations obligatoires aux termes de la LPP, alors que le fonds de retraite de l'USBR remplit les prestations surobligatoires.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2005, la caisse de retraite de l'USBR est passée de la primauté des prestations à celle des cotisations. Les frais de transfert, qui servent en première ligne au maintien des droits acquis par les preneurs d'assurance plus âgés, se montent à 6 122 815 francs et ont été réglés par la fondation de financement pour la prévoyance professionnelle de l'USBR.

Les institutions de prévoyance de l'USBR sont axées sur la primauté des cotisations. En d'autres termes,

- les cotisations de l'employeur sont définies de manière fixe,
- le principe des cotisations fixes pour l'entreprise est maintenu au cas où l'institution de prévoyance ne disposerait pas des actifs nécessaires,
- des situations spéciales en matière de placement ou d'assurance auprès de l'institution de prévoyance n'occasionnent aucune augmentation ni réduction des coûts pour l'entreprise,
- les surplus de l'institution de prévoyance sont toujours utilisés en faveur des destinataires.

En 2005, l'USBR a réglé et comptabilisé l'ensemble les cotisations de l'employeur par les charges de personnel. Suite à des paiements consentis sur une base volontaire, les charges de l'USBR pour les prestations de prévoyance sont supérieures aux cotisations réglementaires de l'employeur. Pour plus de détails, voir annexe 24.

Etant donné que les institutions de prévoyance sont axées sur la primauté des cotisations, aucun calcul actuariel n'est nécessaire selon une méthode rétrospective pour le rapport de gestion à publier.

Au 31.12.2005, il existait une réserve de cotisations de l'employeur à hauteur de 6 186 134 francs (exercice précédent: 10 913 142 francs) auprès de la fondation de financement pour la prévoyance professionnelle de l'USBR.

Il n'existe aucun engagement découlant de la dissolution de rapports de travail, pour lesquels aucune provision n'a été constituée.

#### 9 Présentation des emprunts obligataires en cours

	Emission	Taux d'intérêt	Echéance	Résiliation anticipée	Montant de l'emprunt en 1000 CHF
Centrale d'émission des Banques Raiffeisen suisses	div.	3,570	div.	–	314'500
Prêts de la Banque des lettres de gage d'établ. suisses de crédit hyp.	div.	3,280	div.	–	1'181'750
Propres emprunts	1996	4,000	06.02.2006	–	100'000
	1998	3,500	24.08.2006	–	150'000
	1999	3,250	27.05.2009	–	250'000
	2000	4,625	22.06.2006	–	500'000
	2001/02	4,000	02.02.2011	–	600'000
	2004	1,400	19.02.2007	–	70'000
	2004	3,000	05.05.2014	–	400'000
<b>Total des emprunts en cours</b>					<b>3'566'250</b>

#### 10 Correctifs de valeur et provisions

	Etat fin de l'exercice précédent en 1000 CHF	Utilisations conformes à leur but en 1000 CHF	Modification du but (nouv. affectations) en 1000 CHF	Recouvrements, intérêts échus en 1000 CHF	Nouv. const. à charge du compte de résultat en 1000 CHF	Dissolutions en faveur du compte de résultat en 1000 CHF	Etat fin de l'exercice de réf. en 1000 CHF
Correctifs de valeur et provisions pour risques de défaillance (risque de recouvrement et de pays)	39'953	– 3'824	372	1'249	14'843	– 7'263	45'329
Correctifs de valeur et provisions pour autres risques d'exploitation	6'323	– 2'096	– 372	–	3'048	– 643	6'260
dont provisions pour frais de restructuration*	3'400	– 661	–	–	1'300	–	4'039
<b>Total des correctifs de valeur et provisions</b>	<b>46'276</b>	<b>– 5'920</b>	<b>–</b>	<b>1'249</b>	<b>17'891</b>	<b>– 7'906</b>	<b>51'589</b>
<b>Réserve p. risques bancaires généraux</b>	<b>373'500</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>54'500</b>	<b>–</b>	<b>428'000</b>
dont imposée	41'000	–	–	–	–	–	44'000

\* constituées par le biais des charges de personnel



### 11 Justification des capitaux propres

	en 1000 CHF
<b>Capitaux propres au début de l'exercice de référence</b>	
Capital social	320'000
Réserve légale générale	103'714
Réserve pour risques bancaires généraux	373'500
Bénéfice au bilan	13'720
<b>Total des capitaux propres au début de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)</b>	<b>810'934</b>
± Augmentation de capital	–
+ Autres attributions	54'500
– Rémunération du capital social sur le bénéfice de l'exercice précédent	8'800
+ Bénéfice de l'exercice de référence	17'749
<b>Total des capitaux propres à la fin de l'exercice de référence (avant répartition du bénéfice)</b>	<b>874'382</b>
dont capital social	320'000
dont réserve légale générale	108'634
dont réserve pour risques bancaires généraux	428'000
dont bénéfice au bilan	17'749
<b>Obligations d'effectuer des versements supplémentaires des Banques Raiffeisen</b>	<b>5'414'339</b>

Le capital social de 320 millions de francs, réparti en 320 000 parts sociales d'une valeur de 1000 francs, est entièrement entre les mains des 421 Banques Raiffeisen regroupées au sein de l'USBR; aucune Banque Raiffeisen ne détient une part de plus de cinq pour cent des droits de vote.

Conformément aux statuts de l'USBR, les Banques Raiffeisen doivent reprendre une part sociale d'une valeur de 1000 francs pour chaque tranche de 100 000 francs du total de leur bilan. Au 31.12.2005, cela représente pour les Banques Raiffeisen un engagement de libérer de 979,8 millions de francs en faveur de l'USBR; sur ce montant, 320 millions ont été versés.

Le capital donnant droit à des intérêts s'établissait à fin 2005 à 320 millions de francs (contre 220 millions de francs l'année précédente).

### 12 Structure des échéances de l'actif circulant et des fonds étrangers

	A vue en 1000 CHF	Dénonçable en 1000 CHF	Echéant dans les 3 mois en 1000 CHF	Echéant dans 1 à 12 mois en 1000 CHF	Echéant dans 1 à 5 ans en 1000 CHF	Echéant dans plus de 5 ans en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
<b>Actif circulant</b>							
Liquidités	221'008	–	–	–	–	–	221'008
Créances rés. de papiers monétaires	5'272	–	–	–	–	–	5'272
Créances sur les Banques Raiffeisen	4'927'012	–	–	–	–	–	4'927'012
Créances sur les autres banques	732'681	–	7'410'805	1'985'434	–	–	10'128'920
Créances sur la clientèle	84'940	75'828	172'236	181'286	486'376	16'961	1'017'628
Créances hypothécaires	2'298	553'784	249'705	490'617	1'943'033	267'720	3'507'156
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	53'210	–	–	–	–	–	53'210
Immobilisations financières*	137'256	–	86'954	457'193	1'690'789	445'482	2'817'674
<b>Total de l'actif circulant</b>							
<b>Exercice de référence</b>	<b>6'163'676</b>	<b>629'612</b>	<b>7'919'700</b>	<b>3'114'530</b>	<b>4'120'198</b>	<b>730'164</b>	<b>22'677'880</b>
Exercice précédent	5'892'319	1'128'099	7'714'565	5'318'749	3'942'042	695'882	24'691'657
<b>Fonds étrangers</b>							
Engagements envers les Banques Raiffeisen	3'613'462	–	–	–	–	–	3'613'462
Engagements envers les autres banques	1'156'900	–	5'227'963	681'889	2'226'513	446'209	9'739'474
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	–	1'970'065	–	–	–	–	1'970'065
Autres engagements envers la clientèle	534'819	–	1'722'537	297'457	699'758	299'500	3'554'071
Obligations de caisse	–	–	12'057	52'770	273'412	15'996	354'235
Emp. et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	–	–	220'800	870'800	1'097'000	1'377'650	3'566'250
<b>Total des fonds étrangers</b>							
<b>Exercice de référence</b>	<b>5'305'181</b>	<b>1'970'065</b>	<b>7'183'357</b>	<b>1'902'916</b>	<b>4'296'683</b>	<b>2'139'355</b>	<b>22'797'557</b>
Exercice précédent	4'984'112	1'815'113	9'987'049	1'885'297	4'158'105	1'969'932	24'799'607

\* y compris l'immobilisation de 1 420 377 francs (exercice précédent 2 386 391 francs)



**13 Créances et engagements envers les sociétés liées ainsi que crédits aux organes**

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
Créances sur les sociétés liées	290'510	274'561
Engagements envers les sociétés liées	333'981	344'816
Crédits aux organes	6'243	5'117

**Transactions avec des parties liées**

**1 Organes**

Les procédures en vigueur en matière de traitement et de surveillance pour les crédits aux organes et les autres crédits sont identiques. Les conditions appliquées aux membres du Conseil d'administration et du Conseil de surveillance sont les mêmes que pour le reste de la clientèle. La Direction de la Banque bénéficia, comme le reste du personnel, des conditions préférentielles en usage dans la branche.

**2 Sociétés liées**

Les conditions appliquées aux créances et aux engagements envers les sociétés liées sont les mêmes que pour le reste de la clientèle.

**14 Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger**

	Exercice de réf. Suisse en 1000 CHF	Exercice de réf. Etranger en 1000 CHF	Exercice préc. Suisse en 1000 CHF	Exercice préc. Etranger en 1000 CHF
<b>Actifs</b>				
Liquidités	218'199	2'809	299'421	7'401
Créances résultant de papiers monétaires	5'272	–	5'546	–
Créances sur les Banques Raiffeisen	4'927'012	–	4'595'587	–
Créances sur les autres banques	2'782'728	7'346'191	3'632'088	8'618'004
Créances sur la clientèle	1'014'584	3'044	1'224'816	10'198
Créances hypothécaires	3'507'156	–	3'437'923	–
Portef. de titres et de métaux précieux destinés au négoce	31'737	21'473	8'653	8'819
Immobilisations financières	2'748'989	68'684	2'821'811	21'390
Participations	322'956	3'662	351'381	3'662
Immobilisations corporelles	171'176	–	172'991	–
Comptes de régularisation	232'786	–	227'196	–
Autres actifs	995'619	–	925'877	–
<b>Total des actifs</b>	<b>16'958'214</b>	<b>7'445'864</b>	<b>17'703'289</b>	<b>8'669'474</b>
<b>Passifs</b>				
Engagements envers les Banques Raiffeisen	3'613'462	–	3'686'175	–
Engagements envers les autres banques	5'863'966	3'875'509	7'710'001	3'290'253
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1'915'545	54'519	1'751'322	63'791
Autres engagements envers la clientèle	3'546'144	7'927	4'284'459	22'350
Obligations de caisse	354'235	–	322'455	–
Emprunts et prêts des centr. d'émission de lettres de gage	3'566'250	–	3'668'800	–
Comptes de régularisation	212'530	–	205'041	–
Autres passifs	468'020	–	510'906	–
Correctifs de valeur et provisions	51'589	–	46'276	–
Réserve pour risques bancaires généraux	428'000	–	373'500	–
Capital social	320'000	–	320'000	–
Réserve légale générale	108'634	–	103'714	–
Bénéfice de l'exercice	17'749	–	13'720	–
<b>Total des passifs</b>	<b>20'466'123</b>	<b>3'937'955</b>	<b>22'996'369</b>	<b>3'376'394</b>



**15 Total des actifs par pays/groupes de pays**

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice de réf. part en %	Exercice préc. en 1000 CHF	Exercice préc. part en %
<b>Actifs</b>				
Europe				
Suisse	16'958'214	69,49	17'703'289	67,13
Allemagne	872'862	3,58	1'689'341	6,41
Pays du Benelux	758'618	3,11	1'377'156	5,22
Autriche	3'961'068	16,23	3'726'773	14,13
Autres pays d'Europe	1'738'173	7,12	1'694'796	6,43
Reste du monde (Amérique, Asie, Océanie, Afrique)	115'143	0,47	181'408	0,69
<b>Total des actifs</b>	<b>24'404'078</b>	<b>100,00</b>	<b>26'372'763</b>	<b>100,00</b>

**16 Bilan par monnaie**

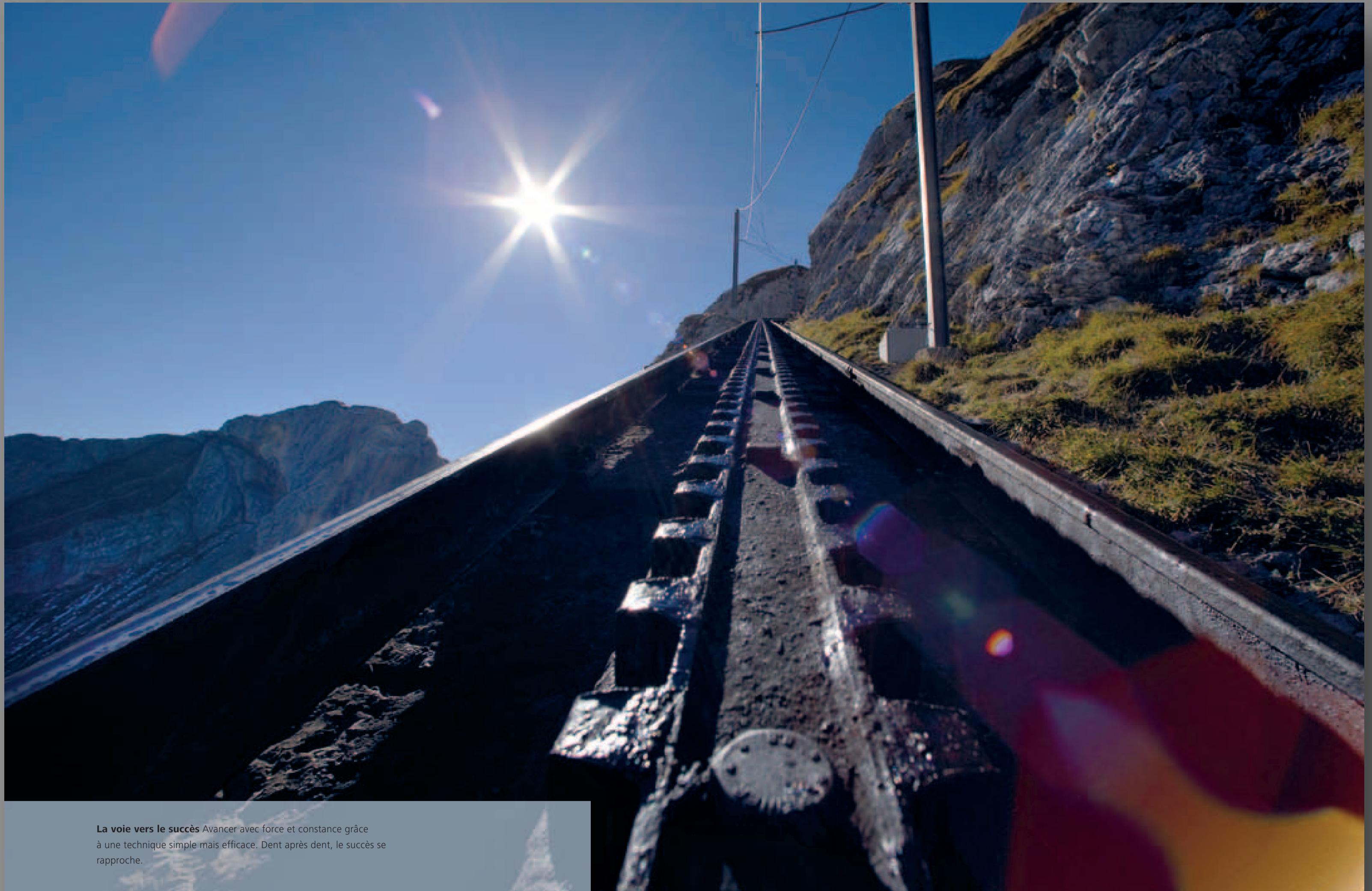
	CHF en 1000 CHF	Euro en 1000 CHF	USD en 1000 CHF	Divers en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
<b>Actifs</b>					
Liquidités	116'458	59'769	6'615	38'166	221'008
Créances résultant de papiers monétaires	5'266	4	2	–	5'272
Créances sur les Banques Raiffeisen	4'907'944	16'485	2'384	199	4'927'012
Créances sur les autres banques	9'292'078	589'237	215'059	32'546	10'128'920
Créances sur la clientèle	1'013'798	1'818	1'997	15	1'017'628
Créances hypothécaires	3'507'156	–	–	–	3'507'156
Portef. de titres et de métaux précieux dest. au négoce	28'979	–	3'140	21'092	53'210
Immobilisations financières	2'765'837	780	7'862	43'195	2'817'674
Participations	323'176	3'442	–	–	326'618
Immobilisations corporelles	171'176	–	–	–	171'176
Comptes de régularisation	232'786	–	–	–	232'786
Autres actifs	995'619	–	–	–	995'619
<b>Total des positions portées à l'actif</b>	<b>23'360'274</b>	<b>671'534</b>	<b>237'059</b>	<b>135'212</b>	<b>24'404'078</b>
Préentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	116'878	362'782	260'745	15'560	755'965
<b>Total des actifs</b>	<b>23'477'152</b>	<b>1'034'316</b>	<b>497'804</b>	<b>150'772</b>	<b>25'160'043</b>
<b>Passifs</b>					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	2'879'936	530'348	125'527	77'651	3'613'462
Engagements envers les autres banques	9'042'336	468'235	228'803	100	9'739'474
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1'940'430	29'635	–	–	1'970'065
Autres engagements envers la clientèle	3'522'977	12'802	10'636	7'657	3'554'071
Obligations de caisse	354'235	–	–	–	354'235
Emprunts et prêts des centr. d'émission de lettres de gage	3'566'250	–	–	–	3'566'250
Comptes de régularisation	212'530	–	–	–	212'530
Autres passifs	468'020	–	–	–	468'020
Correctifs de valeur et provisions	51'589	–	–	–	51'589
Réserve pour risques bancaires généraux	428'000	–	–	–	428'000
Capital social	320'000	–	–	–	320'000
Réserve légale générale	108'634	–	–	–	108'634
Bénéfice de l'exercice	17'749	–	–	–	17'749
<b>Total des positions portées au passif</b>	<b>22'912'685</b>	<b>1'041'019</b>	<b>364'966</b>	<b>85'408</b>	<b>24'404'078</b>
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	587'611	25'685	127'211	15'458	755'965
<b>Total des passifs</b>	<b>23'500'296</b>	<b>1'066'704</b>	<b>492'177</b>	<b>100'866</b>	<b>25'160'043</b>
<b>Position nette par monnaie</b>	<b>– 23'144</b>	<b>– 32'389</b>	<b>5'627</b>	<b>49'905</b>	<b>–</b>

31.12.2005 31.12.2004

**Cours de conversion des monnaies étrangères**

Euro	1.557	1.543
USD	1.312	1.133





**La voie vers le succès** Avancer avec force et constance grâce à une technique simple mais efficace. Dent après dent, le succès se rapproche.



## Informations sur les opérations hors bilan

### 17 Engagements conditionnels

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
Garanties de crédit	366'474	347'691
Prestations de garantie	4'512	4'123
Autres engagements conditionnels	107'905	116'466
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>478'891</b>	<b>468'280</b>

### 18 Instruments financiers dérivés ouverts

#### 18.1 Instruments de négocié avec contreparties internes et externes

	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Montant du sous-jacent jusqu'à 1 an en 1000 CHF	Montant du sous-jacent de 1 à 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent plus de 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent Total en 1000 CHF
<b>Instruments de taux</b>						
Contrats à terme, FRA compris	–	1'186	250'000	–	–	250'000
Swaps	177'711	179'678	10'565'000	17'426'500	4'273'000	32'264'500
Futures	–	–	797'248	75'000	–	872'248
Options (négociées)	–	1'058	86'391	147'849	8'979	243'220
<b>Devises</b>						
Contrats à terme	16'747	16'623	565'709	–	–	565'709
Swaps comb. taux d'int./devises	10'822	10'818	512'374	27'842	144'309	684'524
Options (OTC)	307	307	25'481	–	–	25'481
<b>Métaux précieux</b>						
Contrats à terme	180	169	11'743	–	–	11'743
<b>Total</b>	<b>205'767</b>	<b>209'839</b>	<b>12'813'945</b>	<b>17'677'191</b>	<b>4'426'288</b>	<b>34'917'424</b>
Exercice précédent	223'082	238'217	28'442'802	15'144'279	3'561'570	47'148'650

#### 18.2 Instruments de couverture avec contreparties internes

	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Montant du sous-jacent jusqu'à 1 an en 1000 CHF	Montant du sous-jacent de 1 à 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent plus de 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent Total en 1000 CHF
<b>Instruments de taux</b>						
Swaps	55'227	86'132	1'375'000	7'355'000	1'855'000	10'585'000
<b>Devises</b>						
Contrats à terme	14'540	–	131'200	–	–	131'200
Swaps comb. taux d'int./devises	4'475	6'344	252'234	14'013	71'209	337'456
<b>Total</b>	<b>74'242</b>	<b>92'476</b>	<b>1'758'434</b>	<b>7'369'013</b>	<b>1'926'209</b>	<b>11'053'656</b>
Exercice précédent	50'685	126'096	5'658'355	5'978'968	1'598'100	13'235'423

### 18.3 Instruments financiers dérivés selon les contreparties externes

	Valeurs de remplacement positives en 1000 CHF	Valeurs de remplacement négatives en 1000 CHF	Montant du sous-jacent jusqu'à 1 an en 1000 CHF	Montant du sous-jacent de 1 à 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent plus de 5 ans en 1000 CHF	Montant du sous-jacent Total en 1000 CHF
Banques	111'837	133'448	10'010'608	10'084'329	2'491'100	22'586'036
Clients	596	69	93'547	10'359	390	104'295
Banques Raiffeisen*	858	2'080	154'109	138'490	8'589	301'189
Bourses	–	–	797'248	75'000	–	872'248
<b>Total</b>	<b>113'291</b>	<b>135'597</b>	<b>11'055'511</b>	<b>10'308'178</b>	<b>2'500'079</b>	<b>23'863'768</b>
Exercice précédent	96'986	187'532	22'784'447	9'165'311	1'963'470	33'913'227

\* principalement pour les besoins de la clientèle

Il n'est fait appel à aucun contrat de netting.

#### Qualité des contreparties

Banques: les transactions sur instruments dérivés sont effectuées avec des contreparties dont la solvabilité est considérée comme bonne à très bonne. 99% des valeurs de remplacement positives sont ouvertes auprès de contreparties bénéficiant d'un rating A ou supérieur (Standard & Poor's) ou d'un rating comparable.

Clients: lors de trans. avec les clients, les marges requises sont couvertes par des valeurs patrimoniales ou des limites de crédit librem. disponibles.

### 19 Opérations fiduciaires

	CHF en 1000 CHF	Euro en 1000 CHF	USD en 1000 CHF	Divers en 1000 CHF	Total en 1000 CHF
Opérations fiduciaires auprès de banques tierces	6'933	111'047	36'012	9'479	163'470
<b>Total des opérations fiduciaires</b>	<b>6'933</b>	<b>111'047</b>	<b>36'012</b>	<b>9'479</b>	<b>163'470</b>
Exercice précédent	500	107'353	29'075	9'622	146'550



## Informations sur le compte de résultat

### 20 Résultat des opérations d'intérêts

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
Produit des intérêts des créances sur les Banques Raiffeisen	291'027	259'213
Produit des intérêts des créances sur les autres banques	80'348	50'631
Produit des intérêts des créances sur la clientèle	127'870	130'495
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	82'089	88'039
Autres produits des intérêts	35'346	38'982
<b>Total des produits des intérêts et des dividendes</b>	<b>616'678</b>	<b>567'360</b>
Charges d'intérêts des engagements envers les Banques Raiffeisen	– 134'868	– 120'140
Charges d'intérêts des engagements envers les autres banques	– 88'331	– 65'534
Charges d'intérêts des engagements envers la clientèle	– 68'995	– 50'790
Charges d'intérêts des emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	– 133'556	– 143'736
Autres charges d'intérêts	– 88'308	– 86'820
<b>Total des charges d'intérêts</b>	<b>– 514'058</b>	<b>– 467'020</b>
<b>Total des résultats des opérations d'intérêts</b>	<b>102'620</b>	<b>100'339</b>

### 21 Résultat des opérations de commissions et des prestations de services

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
<b>Produit des commissions</b>		
Produit des commissions sur les opérations de crédit	1'140	892
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		
Opérations de fonds de placement	11'698	9'478
Opérations de dépôt	14'338	11'315
Frais de courtage	16'059	14'034
Autres opérations de négoce de titres et placements	4'494	4'261
Produit des commissions sur les autres prestations de service		
Moyens de paiement	38'770	41'290 <sup>1</sup>
Gestion de comptes	4'609	5'001 <sup>1</sup>
Autres prestations de service	1'062	606
<b>Total des produits des commissions</b>	<b>92'171</b>	<b>86'877</b>
<b>Charges de commissions</b>		
Opérations sur titres	– 10'978	– 11'440
Moyens de paiement	– 5'536	– 4'790 <sup>2</sup>
Autres charges de commissions	– 4'313	– 1'767
<b>Total des charges de commissions</b>	<b>– 20'827</b>	<b>– 17'997</b>
<b>Total des opérations de commissions et de prestations de service</b>	<b>71'343</b>	<b>68'880</b>

Au compte de résultat, les chiffres de l'exercice précédent ont été transférés dans les positions suivantes:

- 1) Les remboursements de frais et les produits des indemnités d'emplacement pour les retraits aux Bancomat ainsi que les coûts de production des cartes Maestro et des cartes de compte et le produit des frais liés aux envois d'argent et de pièces de monnaie de 17,6 millions de francs, qui figuraient jusqu'ici dans les «Autres produits ordinaires», sont désormais enregistrés dans les «Produits des commissions sur les autres prestations de service».
- 2) Figurant jusqu'ici dans les «Autres charges d'exploitation», les frais liés au trafic des paiements de même que les charges des indemnités d'emplacement pour les retraits aux Bancomat de 4,8 millions de francs sont désormais enregistrés dans les «Charges de commissions».



**22 Résultat des opérations de négociation**

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
Négoce des devises et billets	20'540	13'898
Négoce des métaux précieux	2'565	241
Négoce d'actions	7'854	5'573
Négoce de taux	- 6'503	- 2'245
<b>Total des résultats des opérations de négociation</b>	<b>24'456</b>	<b>17'467</b>

**23 Autres produits ordinaires**

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
Impayements aux sociétés du Groupe	10'110	7'789
Prestations individuelles pour les Banques Raiffeisen	79'676	68'637
Contributions des Banques Raiffeisen	52'640	54'380
Divers	5'414	1'625
<b>Total des autres produits ordinaires</b>	<b>147'840</b>	<b>132'431</b>

Au compte de résultat, les chiffres de l'exercice précédent ont été transférés dans les positions suivantes:

1) Les remboursements de frais et les produits des indemnités d'emplacement pour les retraits aux Bancomat ainsi que les coûts de production des cartes Maestro et des cartes de compte et le produit des frais liés aux envois d'argent et de pièces de monnaie de 17,6 millions de francs, qui figuraient jusqu'ici dans les «Autres produits ordinaires», sont désormais enregistrés dans les «Produits des commissions sur les autres prestations de service».

**24 Charges de personnel**

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
Organes de la banque, jetons de présence et indemnités fixes	762	486
Appointments et allocations au personnel	121'441	112'691
Contributions à l'AVS, l'A1, l'AC et autres contributions légales	10'522	9'789
Cotisations aux institutions de prévoyance professionnelle	8'955	6'473
Versement dans la Fondation de financement pour la prévoyance professionnelle de l'USBR	2'000	2'000
Charges de personnel accessoires	3'297	4'035
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>146'977</b>	<b>135'474</b>

**25 Autres charges d'exploitation**

	Exercice de réf. en 1000 CHF	Exercice préc. en 1000 CHF
Frais de locaux	11'790	11'428
Charges de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et des autres installations	78'416	73'263 <sup>1</sup>
Autres charges d'exploitation	50'779	51'986 <sup>1</sup>
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>140'986</b>	<b>136'677</b>

Au compte de résultat, les chiffres de l'exercice précédent ont été transférés dans les positions suivantes:

1) Figurant jusqu'ici dans les «Autres charges d'exploitation», les frais liés au trafic des paiements de même que les charges des indemnités d'emplacement pour les retraits aux Bancomat de 4,8 millions de francs sont désormais enregistrés dans les «Charges de commissions».



## 26 Produits et charges extraordinaires

### Exercice de référence

Les produits extraordinaires de 37,5 millions de francs comprennent les plus-values des participations de 35,6 millions de francs. Les charges extraordinaires de 54,5 millions comprennent la constitution de provisions pour risques bancaires généraux à hauteur de 54,5 millions de francs.

### Exercice précédent

Les produits extraordinaires de 10,4 millions de francs comprennent le produit de la dissolution de correctifs de valeur et de provisions devenus superflus pour un montant de 10,1 millions de francs. Les charges extraordinaires de 15,6 millions de francs englobent la constitution de provisions pour risques bancaires généraux pour un montant de 15,5 millions de francs.

## 27 Calcul des fonds propres nécessaires

	Exercice de réf. Valeur nominale en 1000 CHF	Exercice de réf. Positions pond. risque en 1000 CHF	Exercice préc. Valeur nominale en 1000 CHF	Exercice préc. Positions pond. risque en 1000 CHF
<b>Fonds propres nécessaires</b>				
Actifs requérant directement des fonds propres				
Créances sur les Banques Raiffeisen	4'927'012	1'231'753	4'595'587	1'148'897
Créances sur les autres banques	10'128'920	849'773	12'250'092	1'046'577
Créances sur la clientèle	1'017'628	686'805	1'235'014	689'084
Créances hypothécaires	3'507'156	1'849'721	3'437'923	1'867'061
Immeubles compris dans les immobilisations financières	1'420	5'327	2'386	8'949
Immobilisations corporelles	171'176	503'637	172'991	501'726
Comptes de régularisation	232'786	119'223	227'196	116'333
Autres actifs, valeurs de remplacement	113'292	67'642	96'986	60'436
Autres actifs, divers	882'328	18'116	824'227	14'969
Actifs requérant indirectement des fonds propres				
Position nette hors portefeuille de négocié	2'778'271	627'829	2'805'304	751'502
Positions présentant un risque de marché		483'916		556'944
Passifs déductibles				
Provisions déductibles dans les passifs	– 45'329	– 33'997	– 39'952	– 29'964
Opérations hors bilan				
Engagements conditionnels	478'891	224'657	468'280	163'960
Engagements irrévocables	26'119	89'091	26'119	89'091
Majorations contrats à terme et options achetées		63'037		60'670
<b>Total des positions pondérées des risques</b>	<b>6'786'528</b>		<b>7'046'235</b>	
<b>Fonds propres nécessaires</b>				
<b>(8% des positions pondérées des risques)</b>	<b>542'922</b>		<b>563'699</b>	
<b>Fonds propres existants</b>				
Fonds propres de base pouvant être pris en compte		861'582		802'134
Fonds propres complémentaires pouvant être pris en compte		430'791		401'067
./. participations dans le secteur financier		– 326'618		– 355'043
<b>Total des fonds propres pouvant être pris en compte</b>	<b>965'755</b>		<b>848'158</b>	
Surplus de fonds propres		422'833		284'459
Degré de couverture des fonds propres		177,9%		150,5%
Tier 1 Ratio		12,7%		11,4%
Tier 2 Ratio		14,2%		12,0%



## Rapport sur la révision des comptes annuels

Rapport de l'organe de révision bancaire sur la révision des comptes annuels au Conseil d'administration de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, Saint-Gall

En notre qualité d'organe de révision au sens des articles 18 et suivants de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne ainsi qu'au sens de l'article 17 de la loi fédérale sur les bourses et le commerce de valeurs mobilières, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels reproduits aux pages 20 à 61 (bilan, compte de résultat, tableau de financement et annexe) de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen, Saint-Gall, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2005.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA  
Peter Ochsner Beat Rütsche

St-Gall, le 31 mars 2006

## Rapport du Conseil de surveillance

En accomplissant le mandat dont nous avons été chargés, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales et statutaires, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005 et l'activité du Conseil d'administration et de la Direction de l'Union Suisse des Banques Raiffeisen.

Nous avons constaté que

- le bilan et le compte de résultat concordent avec la comptabilité,
- la comptabilité est tenue avec exactitude,
- l'état de fortune sociale et des résultats répond aux règles établies par la loi et les statuts pour les évaluations en matière de bilan,
- la liste des associés est correctement tenue,
- le Conseil d'administration et la Direction accomplissent leurs tâches.

Sur la base de notre examen et après avoir pris connaissance des résultats d'examen de PricewaterhouseCoopers SA, l'organe de révision régi par la loi sur les banques, nous proposons,

- d'approuver les comptes qui vous sont soumis,
- de donner décharge au Conseil d'administration et à la Direction. Nous confirmons, en outre, que la proposition du Conseil d'administration relative à la répartition du bénéfice est conforme aux dispositions légales et statutaires.

St-Gall, le 31 mars 2006

Le président: Le vice-président:  
Erhard Büchi Charles Tissier





**La voie vers de nouveaux horizons** Les lumières étincelantes délimitent l'horizon. Mais les véritables perspectives vont au-delà de l'infini.



## Bilan – Aperçu sur 5 ans

	2005 en 1000 CHF	2004 en 1000 CHF	2003 en 1000 CHF	2002 en 1000 CHF	2001 en 1000 CHF
<b>Actifs</b>					
Liquidités	221'008	306'822	249'282	120'130	175'820
Créances résultant de papiers monétaires	5'272	5'546	5'376	4'250	4'713
Créances sur les Banques Raiffeisen	4'927'012	4'595'587	3'402'515	3'059'332	2'843'788
Créances sur les autres banques	10'128'920	12'250'092	13'787'351	10'812'047	5'460'161
Créances sur la clientèle	1'017'628	1'235'014	1'748'447	1'336'299	1'554'262
Créances hypothécaires	3'507'156	3'437'923	3'289'207	3'295'722	3'171'643
<b>Prêts et crédits à la clientèle</b>	<b>4'524'785</b>	<b>4'672'937</b>	<b>5'037'654</b>	<b>4'632'021</b>	<b>4'725'905</b>
Portefeuilles de titres et de mét. préc. destinés au négoce	53'210	17'472	22'014	23'499	69'206
Immobilisations financières	2'817'674	2'843'201	2'985'011	2'685'811	2'908'129
Participations non consolidées	326'618	355'043	123'225	115'421	112'521
Immobilisations corporelles	171'176	172'991	165'607	162'935	158'447
Comptes de régularisation	232'786	227'196	271'612	229'337	223'544
Autres actifs	995'619	925'877	192'229	259'056	144'616
<b>Total des actifs</b>	<b>24'404'078</b>	<b>26'372'763</b>	<b>26'241'876</b>	<b>22'103'839</b>	<b>16'826'850</b>
<b>Passifs</b>					
Engagements envers les Banques Raiffeisen	3'613'462	3'686'175	4'063'655	3'903'342	3'028'400
Engagements envers les autres banques	9'739'474	11'000'254	12'293'663	9'242'273	5'866'967
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	1'970'065	1'815'113	1'581'857	1'237'758	799'789
Autres engagements envers la clientèle	3'554'071	4'306'809	2'629'141	1'833'854	1'584'527
Obligations de caisse	354'235	322'455	287'266	247'209	216'747
<b>Fonds de la clientèle</b>	<b>5'878'371</b>	<b>6'444'378</b>	<b>4'498'264</b>	<b>3'318'821</b>	<b>2'601'063</b>
Emprunts et prêts des centr. d'émission de lettres de gage	3'566'250	3'668'800	3'740'400	3'949'950	3'852'450
Comptes de régularisation	212'530	205'041	308'095	303'981	247'364
Autres passifs	468'020	510'906	554'309	659'063	514'492
Correctifs de valeur et provisions	51'589	46'276	94'176	95'463	273'442
Réserves pour risques bancaires généraux	428'000	373'500	358'000	334'200	150'000
Capital social	320'000	320'000	220'000	190'000	190'000
Réserves de bénéfice	108'634	103'714	99'146	95'072	91'404
Bénéfice de l'exercice	17'749	13'720	12'168	11'674	11'268
<b>Total du capital propre</b>	<b>874'382</b>	<b>810'934</b>	<b>689'314</b>	<b>630'946</b>	<b>442'672</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>24'404'078</b>	<b>26'372'763</b>	<b>26'241'876</b>	<b>22'103'839</b>	<b>16'826'850</b>

## Compte de résultat – Aperçu sur 5 ans

	2005 en 1000 CHF	2004 en 1000 CHF	2003 en 1000 CHF	2002 en 1000 CHF	2001 en 1000 CHF
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>					
Produit des intérêts et des escomptes	534'590	479'321	450'835	526'248	595'724
Produit des int. et des dividendes des immob. financières	82'089	88'039	98'228	106'185	115'600
Charges d'intérêts	– 514'058	– 467'020	– 440'403	– 509'979	– 639'928
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>	<b>102'620</b>	<b>100'339</b>	<b>108'660</b>	<b>122'454</b>	<b>71'396</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>					
Produit des commissions sur les opérations de crédit	1'140	892	779	594	66
Prod. des comm. sur les op. de négoce de tit. et les placem.	46'590	39'087	32'437	29'759	30'797
Produits de comm. sur les autres prestations de services <sup>1</sup>	44'440	46'898	42'960	41'525	32'865
Charges de commissions <sup>2</sup>	– 20'827	– 17'997	– 11'385	– 10'725	– 9'513
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>	<b>71'343</b>	<b>68'881</b>	<b>64'792</b>	<b>61'153</b>	<b>54'215</b>
<b>Résultat des opérations de négoce</b>					
Produit des aliénations d'immobilisations financières	27	83	5	182	61
Produit des participations	20'436	7'218	6'505	7'383	3'729
Résultat des immeubles	6'471	4'846	3'844	4'214	4'028
Autres produits ordinaires <sup>1</sup>	147'840	132'431	123'524	115'596	96'254
Autres charges ordinaires	– 1'458	– 1'501	– 21'861	– 36'372	– 42'232
<b>Autres résultats ordinaires</b>	<b>173'316</b>	<b>143'079</b>	<b>112'017</b>	<b>91'005</b>	<b>61'840</b>
<b>Produit brut</b>	<b>371'736</b>	<b>329'766</b>	<b>309'669</b>	<b>303'864</b>	<b>208'572</b>
Charges de personnel	– 146'977	– 135'474	– 122'265	– 119'424	– 100'321
Autres charges d'exploitation <sup>2</sup>	– 140'986	– 136'677	– 124'624	– 112'761	– 97'745
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>– 287'963</b>	<b>– 272'151</b>	<b>– 243'889</b>	<b>– 232'185</b>	<b>– 198'066</b>
<b>Bénéfice brut</b>	<b>83'773</b>	<b>57'616</b>	<b>65'780</b>	<b>71'679</b>	<b>10'506</b>
Amortissements sur l'actif immobilisé	– 34'866	– 34'674	– 24'975	– 44'029	– 37'898
Correctifs de valeur, provisions et pertes	– 9'716	– 459	– 9'588	– 6'470	– 18'341
<b>Résultat intermédiaire</b>	<b>39'191</b>	<b>22'484</b>	<b>31'217</b>	<b>21'180</b>	<b>– 45'733</b>
Produits extraordinaires	37'454	10'426	7'920	1'174	63'790
Charges extraordinaires	– 54'500	– 15'632	– 23'815	– 8'049	– 3'021
Impôts	– 4'397	– 3'558	– 3'154	– 2'631	– 3'768
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>17'749</b>	<b>13'720</b>	<b>12'168</b>	<b>11'674</b>	<b>11'268</b>

Les montants figurant dans les comptes annuels sont arrondis, de sorte que les totaux peuvent présenter une différence minimale.

Au compte de résultat, les chiffres de l'exercice précédent ont été transférés comme suit:

- 1) Les remboursements de frais et les produits des indemnités d'emplacement pour les retraits aux Bancomat ainsi que les coûts de production des cartes Maestro et des cartes de compte et le produit des frais liés aux envois d'argent et de pièces de monnaie, qui figuraient jusqu'ici dans les «Autres produits ordinaires», sont désormais enregistrés dans les «Produits des commissions sur les autres prestations de service».
- 2) Figurant jusqu'ici dans les «Autres charges d'exploitation», les frais liés au trafic des paiements de même que les charges des indemnités d'emplacement pour les retraits aux Bancomat sont désormais enregistrés dans les «Charges de commissions».



**Impressum**

Union Suisse des Banques Raiffeisen  
Communication d'entreprise  
Case postale  
9001 St-Gall  
Téléphone +41 71 225 85 24  
Fax +41 71 225 86 50  
Internet: [www.raiffeisen.ch](http://www.raiffeisen.ch)  
E-mail: [pr@raiffeisen.ch](mailto:pr@raiffeisen.ch)

Maquette: freicom ag, St-Gall  
Impression: Druckerei Flawil AG, Flawil  
Photos: Michael Reinhard, Herrliberg (illustrations  
des voies) et Marc Wetli, Zurich (portraits)

Ce rapport est également disponible en allemand,  
en italien et en anglais.  
La version électronique peut être consultée  
à l'adresse Internet [www.raiffeisen.ch/presse](http://www.raiffeisen.ch/presse),  
rubrique Chiffres clés/Rapports financiers.

Imprimé sur papier mat, sans fibres de bois,  
Superset Snow.

